

**DÉLÉGATION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

# FORMATIONS 2024

**GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**



+ d'informations sur  
[cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)

**INVENTONS ENSEMBLE  
VOS SOLUTIONS FORMATION**

# Gestion des Ressources Humaines

## L'OFFRE DE FORMATION DU CNFPT

# 2024

### AU CNFPT

RESSOURCES HUMAINES RECRUTEMENT TRANSITIONS  
SOCIETALES ACTUALITES REGLEMENTAIRES DIALOGUE SOCIAL  
PILOTAGE GESTION TELETRAVAIL ITINERAIRES RETRAITE  
TRANSITION PROFESSIONNELLES TRANSITION ECOLOGIQUE  
EGALITE FEMME HOMME HANDICAP



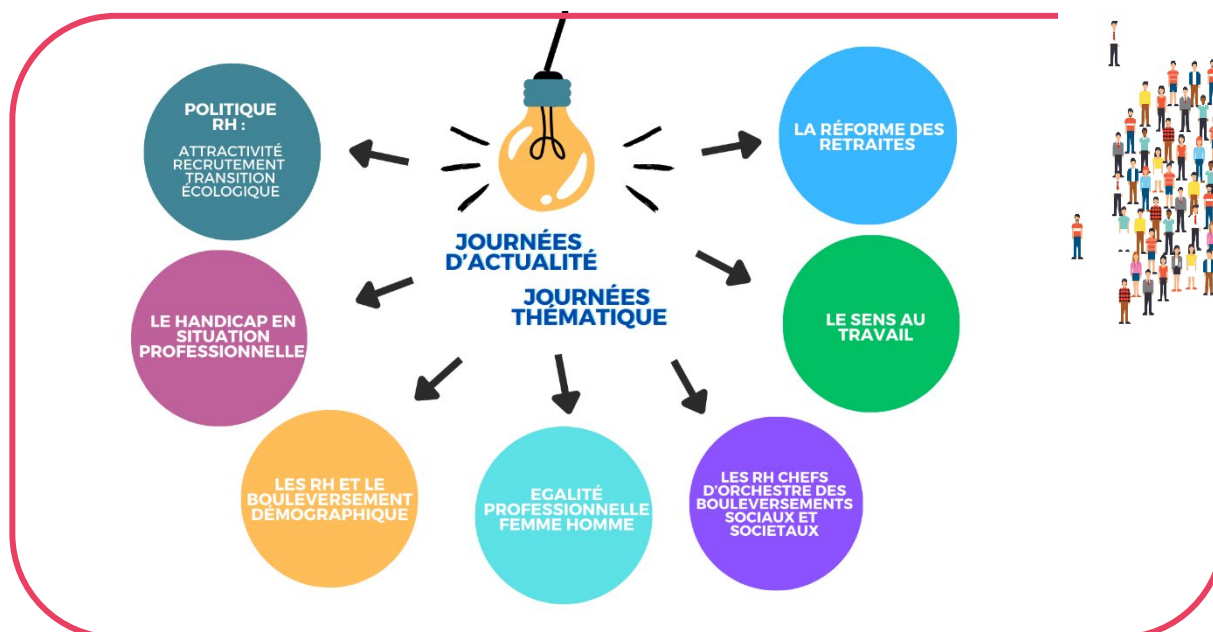
#### A3 : Gestion des ressources humaines

- A3A : Statut, rémunération, masse salariale
- A3B : GPEC
- A3C : Actions sociales

#### L2D : Egalité femme homme

#### L2B : Prise en compte du handicap en situation professionnelle

#### L2A : Développement des ressources psychosociales



## VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

Pour concevoir votre plan de formation et bénéficier de l'accompagnement du CNFPT :

Contactez l'antenne du CNFPT de votre territoire > [Retrouvez toutes les coordonnées sur le site Internet du CNFPT.](#)

## L'OFFRE DE FORMATION DU CNFPT



**Des stages / itinéraire / une offre catalogue 2024 :**

> L'offre complète est disponible sur le [catalogue en ligne du CNFPT.](#)



**Des webinaires en ligne :**

> Retrouvez toutes les dates de nos événements dans la rubrique « [Prochains rendez-vous](#) » du [site internet du CNFPT.](#)



**Des formations sur-mesure**, co-construites avec les collectivités en fonction de leurs besoins et de leurs projets, organisées directement sur les lieux de travail des agents.

> Contactez votre [antenne départementale du CNFPT.](#)



**Un MOOC (séminaire en ligne) :**

> Y accéder sur Fun Mooc : <https://www.fun-mooc.fr/fr>



**Une e-communauté dédiée** : réseau social d'apprentissage professionnels pour s'informer, échanger et se former entre pairs.

> Inscrivez-vous gratuitement et accédez aux [e-communautés du CNFPT.](#)

[Politiques et pratiques de gestion des ressources humaines](#)

[Egalité et diversité](#)





# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

---

STATUT, REMUNERATION, MASSE SALARIALE

---

## EN QUOI LA RÉFORME DES RETRAITES VA IMPACTER VOS POLITIQUES ET PRATIQUES RH ?

Durée 

Niveau **Fondamentaux du métier**

### SORGUES

Code IEL : 20:RA3RR002  
18/10/23

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20:RA3RR011  
29/11/23

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

LA GARDE  
Code IEL : 20:RA3RR008  
04/12/23

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : RA3RR

### PUBLIC

Agent des services RH en charge des dossiers retraite. Agents des services RH

### OBJECTIFS

Apporter une lecture de premier niveau sur la thématique retraite  
Comprendre l'impact de la réforme sur les pensions des agents (contractuels et fonctionnaires)  
Actualiser ses connaissances sur la réglementation retraite

### CONTENU

Comprendre l'impact de la réforme sur les autres thématiques RH (gestion des absences, de la paye et des carrières)  
Comprendre le nouveau dispositif carrière longue  
Gestion de l'allongement des carrières  
Comment utiliser la réglementation pour allonger de façon sereine l'activité de l'agent : (aménagement de poste, favoriser le temps partiel, recours à la retraite progressive dans la fonction publique, fin de la limite d'âge à 67 ans)

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférence et échanges avec les participants

### PRÉ-REQUIS

Avoir déjà fait au moins un dossier retraite

## LA GESTION DU CONTRAT DES ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX

Durée **2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

REIMS  
Code IEL : 82.SXR1L011  
22/01 + 23/01 + 24/01 (matin)

Claire MARY  
GRAND EST

REIMS  
Code IEL : 82.SXR1L014  
24 janvier à 13h30 + 25/01 + 26/01

Claire MARY  
GRAND EST

NANCY  
Code IEL : 82.SXR1L013  
27-29/03/24

Claire MARY  
GRAND EST

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXR1L**

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, cadres chargés de la gestion administrative des assistantes et assistants familiaux.

### OBJECTIFS

- maîtriser l'ensemble des dispositions juridiques relatives au statut des assistants familiaux,
- mettre en œuvre les pratiques de gestion des contrats par les employeurs publics.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les diverses sources juridiques du statut des assistants familiaux gérés par des collectivités territoriales et articulation entre les textes,
- le rappel des conditions d'agrément,
- les conditions de recrutement sur un statut d'agent contractuel de droit public,
- les principaux droits et obligations (dont responsabilités civile et pénale),
- la distinction entre contrat de travail et contrat d'accueil,
- le régime de rémunération : ensemble des éléments du salaire, indemnités, remboursement de frais, etc.,
- la distinction entre accueil continu et accueil intermittent,
- le régime de congés et de protection sociale,
- la formation et la validation des acquis,
- le régime disciplinaire et le pouvoir disciplinaire,
- les modalités de cessations de fonctions (licenciement, démission, non renouvellement de contrat),
- les régimes de retraite.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques et cas pratiques,
- échanges d'expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

## LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Durée **3 jours présentiels + 2,5 jours à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**SAINTE-TULLE**  
Code IEL : 20: SXGR1154  
22-24/01/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**LA GARDE**  
Code IEL : 20: SXGR1172  
15-17/04/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

**ROQUEVAIRE**  
Code IEL : 20: SXGR1170  
08-10/04/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SXGR1168  
05-07/06/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

**GAP**  
Code IEL : 20: SXGR1165  
30/09-02/10/24

Jean-Paul Arnoux  
DELEGATION PACA  
04 92 51 54 05

**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SXGR1221  
09-11/10/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

**SORGUES**  
Code IEL : 20: SXGR1163  
09/10/24+12-13/12/24

Christine De Pinho  
DELEGATION PACA  
04 90 39 79 00

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXGR1**

### PUBLIC

Assistant de gestion des ressources humaines, assistant carrière-paie, assistant emploi-formation, secrétaire de mairie

### OBJECTIFS

- appréhender de façon générale les fondamentaux statutaires RH
- mettre en œuvre les décisions de la collectivité en matière de ressources humaines,
- réaliser une recherche documentaire pour appliquer des modèles d'actes conformes,
- tenir à jour le dossier individuel de l'agent,
- identifier les acteurs pertinents et utiles dans la mise en œuvre des décisions de la collectivité,
- expliciter les décisions auprès des différents interlocuteurs (agents, élus, encadrants),
- préparer, mettre en œuvre et accompagner les décisions des instances.

### CONTENU

- les valeurs et les principes du service public local,
- le Code général de la fonction publique,
- les droits, les obligations et les protections des agents,
- la discipline,
- le recrutement,
- les grandes notions du dialogue social,
- les lignes directrices de gestion,
- les parcours professionnels (avancement d'échelon et de grade, promotion interne, mobilité),
- les positions administratives,
- l'entretien professionnel,
- l'organisation du travail y compris le télétravail,
- la rémunération et les avantages divers,
- les congés liés à l'état de santé,
- le temps partiel thérapeutique,
- la période préparatoire au reclassement et le reclassement pour inaptitude physique,
- la protection sociale complémentaire,
- les acteurs en matière de santé,
- les dispositions particulières applicables à certains agents (TNC, emplois de direction, collaborateurs de cabinet et vacataires),
- la cessation de fonctions.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cette formation fait l'objet de temps de formation à distance sous forme de modules d'e-formation depuis la plateforme d'apprentissage à distance du CNFPT : elle démarre par un module à distance, se poursuit par une journée en présentiel, un module à distance et deux journées en présentiel
- accompagnement par un tuteur tout au long des modules à distance.

### PRÉ-REQUIS

- cette formation présente un panorama de toutes les activités Rh et s'adresse donc à des agents en poste en Rh ayant moins de 3 ans d'expérience dans le domaine. Pour aller plus loin, vous pourrez vous inscrire à des formations spécifiques.
- maîtrise et accès à l'outil informatique,
- la participation aux journées en présentiel est conditionnée par la réalisation des activités en distanciel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**19007 Secrétaire de mairie**

## LA GESTION DES POSITIONS STATUTAIRES

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20:OL4PE134  
08-09/02/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20:OL4PE131  
08-09/07/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4PE**

### PUBLIC

Responsables des ressources humaines, responsables emploi recrutement mobilité, gestionnaires de carrière paie, assistantes et assistants des ressources humaines.

### OBJECTIFS

- identifier les différentes positions statutaires,
- appliquer les règles et les procédures relatives à chacune des positions,
- informer les agents sur la réglementation applicable.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les positions statutaires : activité, détachement, disponibilité et congé parental,
- la position d'activité : principes, temps complet, non-complet et partiel, mise à disposition, congé de présence parentale,
- le détachement : différents cas, conditions, durée, modalités de renouvellement,
- les règles applicables au fonctionnaire détaché : droits, rémunération, évaluation, avancement d'échelon et de grade, discipline,
- la fin du détachement, l'intégration directe et la réintégration,
- la disponibilité : différents cas, conditions, durée et droits du fonctionnaire,
- la fin de la disponibilité : réintégration, renouvellement, radiation des cadres,
- le congé parental : conditions, durée, procédure.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exercices et cas pratiques à réaliser à distance,
- apports réglementaires et études de cas en présentiel,
- quiz en ligne.

### PRÉ-REQUIS

- disposer de connaissances fondamentales sur le statut de la fonction publique territoriale et d'une expérience effective de plusieurs mois en service des ressources humaines.
- accéder à un ordinateur avec connexion à internet.

# LA MAÎTRISE DE LA GESTION DES AGENTS CONTRACTUELS

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SXH1M062  
07-08/02/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

**SAINTE-TULLE**  
Code IEL : 20: SXH1M049  
21-22/02/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**SORGUES**  
Code IEL : 20: SXH1M056  
07-08/10/24

Christine De Pinho  
DELEGATION PACA  
04 90 39 79 00

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXH1M**

## PUBLIC

Gestionnaires RH, secrétaires généraux de mairie, chargé.es du recrutement, responsables RH, directeur.ices des ressources humaines

## OBJECTIFS

Appliquer la réglementation relative aux agents contractuels de droit public  
Organiser et mettre en œuvre la vie professionnelle des agents contractuels (du recrutement à la fin du contrat)

## CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à :

- la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019
- l'entrée en vigueur du Code Général de la Fonction Publique
- le décret n° 2022-1153 du 12 août 2022 modifiant les dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

L'emploi permanent, non permanent et l'acte déterminé (vacation)  
Le cadre juridique permettant le recrutement par contrat (CDD et CDI)  
La commission consultative paritaire  
Le début de la vie professionnelle : recrutement, réalisation du contrat, contrôle de légalité  
Le déroulement de la vie professionnelle : déontologie, congés, rémunération, protection sociale, discipline, entretien professionnel  
La fin de la vie professionnelle : fin du CDD, démission, licenciement et autres cas  
L'indemnisation de la fin de contrat

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse des textes et de la jurisprudence,
- études de cas,
- échanges d'expériences,
- cette formation dispose d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

## PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle. Connaître les bases de la fonction publique territoriale.

## LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE LA RÉMUNÉRATION

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**DIGNE-LES-BAINS**  
Code IEL : 20: SXK52522  
27-28/03/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**SORGUES**  
Code IEL : 20: SXK52534  
20-21/06/24

Christine De Pinho  
DELEGATION PACA  
04 90 39 79 00

**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SXK52542  
04-05/11/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXK52**

### PUBLIC

Assistantes et assistants de gestion ressources humaines, gestionnaires carrière paie

### OBJECTIFS

- distinguer les différents statuts des agents publics (fonctionnaires et contractuels de droit public) et leurs modes de rémunération,
- élaborer un bulletin de paie et assurer le versement de la paie,
- rédiger les actes statutaires de rémunération en lien avec le contexte réglementaire et les décisions de la collectivité,
- identifier les acteurs pertinents et utiles dans la mise en œuvre des décisions en matière de rémunération,
- expliciter les rémunérations auprès des différents interlocuteurs (agents, élus, trésorerie).

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- le recensement des éléments de rémunération de chaque agent en fonction de son statut et de sa carrière,
- l'élaboration d'un bulletin de paie : les éléments à verser, les charges à déduire,
- les impacts de la carrière et des absences sur la paie, y compris les régularisations,
- le cadre juridique et la rédaction des actes statutaires de rémunération propres à la collectivité,
- le versement de la paie,
- le contenu du bulletin de paie et sa transmission,
- les étapes et les acteurs du processus de paie.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend des activités d'apprentissage à distance de 6 heures accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Le temps à distance est découpé en 3 heures avant et 3 heures après le temps présentiel. Le présentiel est réservé aux cas pratiques et aux échanges.

### PRÉ-REQUIS

Connaître le statut de la fonction publique territoriale.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 19020 Assistant ou assistante de gestion ressources humaines
- 19007 Secrétaire de mairie

# LA GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET DE L'INVALIDITÉ

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

## SORGUES

Code IEL : 20:OL4PS146  
28-29/03/24

Christine De Pinho  
DELEGATION PACA  
04 90 39 79 00

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20:OL4PS147  
15-16/04/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

SAINTE-TULLE  
Code IEL : 20:OL4PS145  
27-28/11/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4PS**

## PUBLIC

Agents chargés de la gestion des dossiers liés aux accidents de service, maladies professionnelles et invalidité.

## OBJECTIFS

Instruire les dossiers liés aux accidents du travail, maladies professionnelles et invalidité.

## CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- le droit à la protection sociale,
- la notion d'accident de service et de maladie professionnelle,
- la procédure de reconnaissance de l'accident de service et de la maladie professionnelle,
- les conséquences liées à la reconnaissance de l'accident de service et de la maladie professionnelle,
- les obligations de l'employeur,
- l'attribution de l'Allocation Temporaire d'Invalidité,
- la notion de rechute,
- l'invalidité permanente partielle,
- la radiation des cadres pour invalidité.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation s'organise autour d'une séquence en présentiel de 2 jours et d'une séquence à distance de 0,5 jour sous formes d'activités d'apprentissage en ligne disponibles depuis la plateforme numérique du CNFPT.

## PRÉ-REQUIS

- connaissance du statut de la fonction publique territoriale,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

## LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE

Durée **15 heures à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE  
Code IEL : 20:DADOQ038  
Plateforme en ligne ouverte  
du 19/03 au 07/05/24

Cathy Vervaeke  
DÉLÉGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est  
nécessaire à l'inscription

**Code stage : DADOQ**

### PUBLIC

Gestionnaires de ressources humaines.

### OBJECTIFS

Mettre en œuvre les procédures d'avancement de grade et de promotion interne, en suivant leur déroulement chronologique.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- l'avancement d'échelon, l'avancement de grade, la promotion interne : principes juridiques, formalités,
- les ratios et les quotas réglementaires,
- les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude,
- la nomination des promouvables et le classement dans leur nouveau grade.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- séquences en auto-formation,
- classes virtuelles,
- tutorat collectif à distance,
- cas pratique transversal sur toute la durée de la formation (cas fil rouge) : le stagiaire sera

accompagné, étape par étape, dans la réalisation des avancements de grade et des promotions de deux collectivités fictives, jusqu'à la nomination et au classement des agents promus.

### PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux du statut,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec accès à Internet, son, micro et webcam.

## RÉFORME ET SYSTÈME DES RETRAITES

Durée **3 jours en présentiel**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AJACCIO  
Code IEL : 08: SX2AP016  
08-10/04/24

Céline PIETRI  
DÉLÉGATION CORSE

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX2AP015  
09-11/09/24

Cathy Vervaeke  
DÉLÉGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SX2AP

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, cadres RH, cadres en charge de la gestion administrative et des carrières, agents techniciens des carrières

### OBJECTIFS

Interpréter le fonctionnement du système de retraite obligatoire; Identifier les différents régimes de retraite des agents publics, titulaires et contractuels; Intégrer les modifications issues de la réforme des retraites; Renseigner les agents sur les dates possibles de départ à la retraite; Calculer le montant des droits acquis dans les différents régimes; Traiter un dossier de retraite plus complexe (carrières longues, départ au titre du handicap); Mobiliser la retraite supplémentaire comme outil d'attractivité et de fidélisation.

### CONTENU

- L'affiliation des agents
- L'assiette et le taux de cotisations
- La constitution du droit à pension
- Le calcul de la durée de services
- La liquidation à l'âge de la retraite ou par anticipation
- Le recul de l'âge d'ouverture de droits
- Les départs anticipés
- La retraite pour invalidité
- Les départs anticipés
- Le calcul, modalités et accessoires de pension
- Les conditions de versement du minimum garanti
- Le décompte de retraite récent
- L'extension de la retraite progressive à la FP
- Les règles de cumul emploi-retraite
- La pension de réversion
- La RAFP
- La retraite des agents contractuels et TS
- CNAV/CARSAT
- Les conséquences du relèvement de l'âge de la retraite
- La cessation d'activité et cumul emploi-retraite
- La pension de réversion du régime général
- IRCANTEC

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyser un relevé de carrière récent d'un agent contractuel
- Cas pratique : calculer des retraites avec décote et surcote
- Quiz

## LES INDEMNITÉS DES ÉLUS LOCAUX

Durée **1 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

GAP  
Code IEL : 20:0L4G2050  
19/04/24

Jean-Paul Arnoux  
DELEGATION PACA  
04 92 51 54 05

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : 0L4G2**

### PUBLIC

Agents chargés de la gestion des indemnités des élus locaux.

### OBJECTIFS

Connaître l'environnement juridique lié aux indemnités des élus locaux et maîtriser leurs modalités de calcul.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les principes juridiques : fondements législatifs et réglementaires, délibérations, délégations, répartitions, cumuls,
- le calcul des indemnités brutes,
- l'écêtement : plafonnement et centralisation des indemnités,
- les différents régimes de cotisations applicables : régime de base, régime général, retraite par rente,
- le régime fiscal,
- le calcul des remboursements de frais.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend des échanges entre les stagiaires et l'intervenant sous forme d'une communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. La période en présentiel prévoit l'analyse des textes législatifs et réglementaires, des cas pratiques et des échanges d'expériences.

### PRÉ-REQUIS

- maîtriser la gestion de la rémunération ou avoir participé au stage SXK52 "la gestion de la rémunération"

# LA PRÉPARATION DE LA LIQUIDATION DE SA RETRAITE

Durée **1 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE  
Code IEL : 20: SXPLR007  
06/05/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXPLR**

## PUBLIC

Agents soucieux d'aborder sereinement les aspects administratifs de leur départ en retraite.

## OBJECTIFS

- connaître l'environnement réglementaire de la retraite,
- identifier les démarches administratives à effectuer et les sources d'information.

## CONTENU

- l'information délivrée par les caisses de retraite : états de services, relevé actualisé de points retraite RAFF, relevé de situation individuelle (RIS), estimation indicative globale (EIG),
- les conditions d'ouverture du droit à la retraite :
  - les conditions d'âge et de durée d'assurance de la carrière,
  - les éléments pris en compte dans la détermination de la carrière,
  - les cas de départs anticipés,
  - les cas particuliers des départs au taux plein,
  - l'opportunité de poursuivre ou non son activité,
  - les cas d'agents ayant cotisé auprès de plusieurs caisses de retraites,
- la demande de sa retraite : démarches et conditions de liquidation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cette formation fait l'objet d'un temps présentiel d'une journée et d'un temps à distance de consultation de ressources,
- cas pratiques, élaboration de son plan d'action.

## PRÉ-REQUIS

- effectuer la formation au plus tard 18 mois avant la date de départ envisagée,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.


## LA TENUE DU DOSSIER INDIVIDUEL DE L'AGENT

Durée **1 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE  
Code IEL : 20:OL4MA117  
16/05/24

Mélody Meyer  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4MA**

### PUBLIC

Gestionnaires de ressources humaines

### OBJECTIFS

- identifier et appliquer les règles de base de la gestion d'un dossier individuel,
- optimiser sa gestion en procédant au tri et à l'élimination des pièces.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- la composition du dossier : mentions interdites, actes administratifs, dossier médical, éléments temporaires,
- la tenue du dossier : classement, numérotation,
- la communication du dossier : possibilité de communication, refus et recours,
- la modification du dossier : sanctions (effacement, amnistie), droit de rectification,
- le devenir du dossier lors du départ de l'agent : en cas de mutation, changement de position statutaire, démission, retraite, décès,
- la conservation du dossier : archivage, délai et lieu de conservation, accès aux documents archivés,
- l'évolution du dossier vers la numérisation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'une e-communauté de stage et de ressources consultables sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux du statut de la fonction publique territoriale,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.


## LA DÉONTOLOGIE DES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS

Durée **9 heures à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE  
Code IEL : 20: SXGKK013  
Plateforme en ligne ouverte  
du 17/04 au 18/06/24

Sandrine Belleinguer-Thilie  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est  
nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXGKK**

### PUBLIC

Tout agent souhaitant réfléchir aux implications des obligations déontologiques.

### OBJECTIFS

Identifier les enjeux de la loi du 20 avril 2016 relative aux droits et obligations et à la déontologie des fonctionnaires.

### CONTENU

- les nouveautés des dispositions de la loi,
- le rôle du référent déontologue ou de la référente déontologue,
- les outils de prévention des conflits d'intérêts,
- la notion d'alerte éthique et la protection des lanceurs et lanceuses d'alerte.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation totalement à distance est accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT se compose de consultation de ressources en autonomie et d'une classe virtuelle de 2 heures.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, d'une adresse courriel individuelle. Accéder à un ordinateur muni d'un casque audio/ haut-parleur.

## LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL : RÉGLEMENTATION ET APPLICATION

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SXHG1260  
30-31/05/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHG1

### PUBLIC

Directeurs et directrices généraux des services, directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières.

### OBJECTIFS

- appliquer la réglementation du temps de travail,
- identifier les conséquences organisationnelles.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les différentes composantes du temps de travail : astreintes, autorisations d'absence, récupérations, compte épargne temps (CET), indemnités de congés payés, différents temps de travail (temps complet, non complet, partiel), cumuls d'emplois,
- la mise en oeuvre des différentes réglementations : les pratiques,
- l'accompagnement des règles de gestion du temps par la direction des ressources humaines,
- les évolutions en matière d'organisation du temps de travail : multi activités, télétravail, etc.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou avec l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

11D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières


## LA MISE EN OEUVRE DE L' ACTION DISCIPLINAIRE

Durée **1,5 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR37054  
03-04/06/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : **SXR37**

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières, responsables juridiques, membres des conseils de discipline.

### OBJECTIFS

- identifier les différents régimes disciplinaires applicables selon le statut des agents,
- appliquer les étapes d' une procédure disciplinaire,
- mesurer l' étendue du pouvoir disciplinaire et le rôle des différentes parties prenantes.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.

- les différents régimes de discipline applicables : titulaires, stagiaires, contractuels de droit public,
- la définition des sanctions disciplinaires et la notion de faute,
- le pouvoir disciplinaire des autorités territoriales et le rôle de la hiérarchie,
- le rôle et organisation des commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires constituées en conseils de discipline,
- le respect des droits de la défense et les pièces constitutives du dossier,
- la conduite des débats en conseil de discipline,
- les possibilités de recours et la suppression des conseils de discipline de recours
- la prescription en matière disciplinaire,
- l' action disciplinaire et l' action pénale.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse juridique (textes et jurisprudence),
- études de cas,
- échanges d' expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l' intervenant sous forme d' une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d' apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d' une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l' itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

## LA GESTION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DU PLAN DE FORMATION

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

GAP  
Code IEL : 20: SXGEF004  
05-07/06/24

Jean-Paul Arnoux  
DELEGATION PACA  
04 92 51 54 05

Code stage : SXGEF

### PUBLIC

Assistant.e.s de gestion des ressources humaines, assistant.e.s carrière-paie, assistant.e.s emploi-formation.

### OBJECTIFS

- acquérir ou actualiser le cadre juridique de l'entretien professionnel et du plan de formation,
- savoir mettre en oeuvre les décisions de la collectivité en la matière,
- savoir exploiter les informations recueillies à l'issue des entretiens professionnels,
- savoir planifier et suivre les droits à la formation,
- identifier les acteur.rice.s pertinent.e.s et utiles dans la mise en oeuvre des décisions de la collectivité,
- savoir expliciter les décisions auprès des différent.e.s interlocuteur.rice.s (agent.e.s, élu.e.s, encadrant.e.s).

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les nouvelles obligations en matière d'entretien professionnel,
- la distinction entre les différents types d'entretien (professionnel et carrière),
- l'accompagnement des interlocuteur.rice.s (agent.e.s, encadrant.e.s),
- l'analyse du contenu des entretiens et ses incidences sur la formation,
- rappel des droits à la formation et des obligations de formation liées aux métiers,
- le plan de formation et sa mise en oeuvre,
- les outils et les procédures.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- études de cas,
- quiz,
- vidéos,
- ludo-pédagogie,
- témoignages et débat,
- échanges de pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Connaissance du statut de la fonction publique territoriale.

## LA GESTION DES ABSENCES

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE  
Code IEL : 20:SXXKOT279  
19-21/06/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20:SXXKOT276  
06-08/11/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

Code stage : SXXKOT

### PUBLIC

Assistantes et assistants de gestion des ressources humaines, assistantes et assistants carrière-paie, assistantes et assistants emploi-formation.

### OBJECTIFS

- acquérir les fondamentaux juridiques nécessaires à la gestion des absences des agents de la collectivité,
- savoir mettre en oeuvre les décisions de la collectivité en matière d' absences, suite aux avis des instances médicales ou représentatives du personnel,
- savoir réaliser une recherche documentaire adaptée pour appliquer des modèles d' actes conformes,
- savoir classer ces actes dans le dossier individuel de l' agent,
- savoir identifier les acteurs pertinents et utiles dans la mise en oeuvre des décisions de la collectivité,
- savoir expliciter les décisions auprès des différents interlocuteurs (agents, élus, encadrants).

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les types d' absences : congés annuels et bonifiés, autorisations d' absences, autorisations syndicales, compte épargne temps, aménagement et réduction du temps de travail, congé maternité et paternité, incidences des détachements et des disponibilités,
- les règles applicables en cas de remplacement de fonctionnaires momentanément indisponibles,
- les congés maladie : droits et procédures,
- le réseau des acteurs obligatoires,
- les étapes de la procédure de reclassement.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- études de cas,
- mises en situation,
- quiz,
- ludo-pédagogie.

### PRÉ-REQUIS

Connaitre le statut de la fonction publique territoriale.

## L'ACCOMPAGNEMENT DU RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

Durée **2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

**GAP**  
Code IEL : 20: SXH1B069  
08-10/07/24

Jean-Paul Arnoux  
DELEGATION PACA  
04 92 51 54 05

**SORGUES**  
Code IEL : 20: SXH1B066  
23-25/09/24

Christine De Pinho  
DELEGATION PACA  
04 90 39 79 00

**LA GARDE**  
Code IEL : 20: SXH1B070  
04-06/11/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXH1B**

### PUBLIC

Cadres des services des ressources humaines, chargées et chargés de l'accompagnement de la mobilité et des parcours professionnels des agents, cadres de services et d'équipes, manageuses et managers de services et d'équipes.

### OBJECTIFS

- analyser les pratiques en matière d'accompagnement des agents en situation de reclassement professionnel,
- appréhender les outils à la disposition d'une direction des ressources humaines pour l'accompagnement du personnel en situation de reclassement,
- organiser et utiliser un plan de prévention pour sa collectivité.

### CONTENU

Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du décret du 22 juillet 2022.

- le reclassement professionnel comme outil de management et enjeu stratégique d'une direction des ressources humaines,
- la recherche d'adéquation entre les compétences/besoins des agent.e.s en situation de reclassement et les emplois vacants au sein de la collectivité,
- l'accompagnement des agents par le biais du bilan de compétences, du projet professionnel et l'orientation vers des métiers cibles,
- la promotion de l'évolution professionnelle par la mise en place d'une politique de mobilité interne et d'un plan de formation adapté,
- la prévention de l'inaptitude et l'élaboration d'un plan d'action en lien avec les textes réglementaires.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et pratiques, analyses de situations professionnelles,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

- connaissance de bases juridiques et en gestion de l'emploi et des compétences,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel**

## LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

DIGNE-LES-BAINS  
Code IEL : 20:OL4MB215  
08-09/07/24

Brigitte Bonnet  
DÉLEGATION PACA  
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20:OL4MB217  
20-21/02/25

Samir Yacoubi  
DÉLEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4MB**

### PUBLIC

Gestionnaires de ressources humaines.

### OBJECTIFS

- identifier et appliquer la réglementation relative aux mécanismes du déroulement de carrière,
- répondre aux demandes d'informations des agents.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- l'avancement d'échelon, l'avancement de grade, la promotion interne : conditions, autorité compétente, modalités,
- les quotas et leur niveau d'appréciation,
- les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude,
- la nomination des promouvables,
- le rôle des instances représentatives du personnel.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant ou l'intervenante sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Des ressources en ligne seront mises à disposition avant la formation sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux du statut,
- disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel individuelle.

## LES PROJETS DE MOBILITÉ ET LES RÈGLES STATUTAIRES

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**DIGNE-LES-BAINS**  
Code IEL : 20: SXR2C063  
26-27/08/24

Brigitte Bonnet  
DÉLEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**AIX-EN-PROVENCE**  
Code IEL : 20: SXR2C068  
20-21/01/25

Laurent Caritey  
DÉLEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXR2C**

### PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels

### OBJECTIFS

- appréhender les règles du statut et de l'évolution de carrière.
- s'approprier les données pour accompagner les agents dans la construction de leur projet professionnel.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du décret du 22 juillet 2022.

- les principales règles statutaires en matière de mobilité,
- les possibilités offertes par la législation (loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie dans la fonction publique territoriale, loi sur la mobilité, loi sur la transformation de la fonction publique, évolutions juridiques en cours, etc.)
- les mobilités subies : suppression de postes, maladie, inaptitude-reclassement,
- les mobilités choisies : détachement, disponibilité, mise à disposition, création d'entreprise, changement de filière, mobilités inter-fonctions publiques ou vers le secteur privé.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternances d'apports juridiques et de cas pratiques.

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

## LA MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

MARSEILLE  
Code IEL : 20: SXD00072  
16-17/09/24

Sandrine Belleinguer-Thilie  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXD00**

### PUBLIC

Professionnels RH en charge du pilotage de la masse salariale.

### OBJECTIFS

- distinguer les différents éléments constitutifs de la masse salariale,
- analyser les évolutions de la masse salariale,
- s'approprier une méthode et des outils de suivi d'évolution de la masse salariale.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- un rappel sur le contenu de la masse salariale : éléments fixes et variables,
- les facteurs d'évolution du budget et de la masse salariale (évolution des effectifs, GVT, évolutions réglementaires, accords sociaux...),
- les impacts des facteurs d'évolution : simulation d'évolution de la masse salariale et prospective,
- les tableaux de bord de suivi de la masse salariale,
- les éléments d'action sur la maîtrise de la masse salariale et évaluation de leurs effets.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et exercices pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

11D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

## LE CUMUL D'ACTIVITÉS, D'EMPLOIS ET DE RÉMUNÉRATIONS

Durée **1 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

VOLX  
Code IEL : 20:OL4BH062  
04/10/24

Brigitte Bonnet  
DÉLÉGATION PACA  
04 92 78 50 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4BH**

### PUBLIC

- responsables des ressources humaines,
- responsables de la gestion administrative du personnel en prise de poste,
- assistantes et assistants de gestion ressources humaines,
- secrétaires de mairie.

### OBJECTIFS

- identifier, comprendre et appliquer les textes régissant les règles de cumul d'activités et de rémunérations,
- répondre aux demandes d'information des agents.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- le cadre réglementaire et son évolution,
- le cumul d'activités accessoires:
  - la notion d'activité accessoire,
  - la liste des activités autorisées, soumises à autorisation ou interdites.
- le statut d'auto-entrepreneur,
- la procédure d'autorisation de cumul,
- les conséquences du cumul sur la gestion du personnel,
- le rôle de la commission de déontologie et du référent ou de la référente déontologue.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un temps à distance sous forme d'un module de e-formation et d'activités accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT, à réaliser avant la formation en présentiel. Une communauté de stage permettra de poursuivre les échanges entre les stagiaires et avec l'intervenant ou l'intervenante, à l'issue de la formation en présentiel.

### PRÉ-REQUIS

- connaître les principes généraux du statut et les différentes positions statutaires,
- disposer d'une adresse courriel individuelle,
- accéder à un ordinateur connecté à Internet.

## LA MAÎTRISE DE LA GESTION DES AGENTS CONTRACTUELS

Durée **15 heures**

Niveau **Approfondissement**

FORMATION À DISTANCE  
Code IEL : 20:DADON028  
Plateforme en ligne ouverte  
du 29/10 au 10/12/24

Cathy Vervaeke  
DÉLÉGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est  
nécessaire à l'inscription

**Code stage : DADON**

### PUBLIC

Gestionnaires RH, secrétaires généraux de mairie, chargé.es du recrutement, responsables RH, directeur.ices des ressources humaines

### OBJECTIFS

Appliquer la réglementation relative aux agents contractuels de droit public  
Organiser et mettre en œuvre la vie professionnelle des agents contractuels (du recrutement à la fin du contrat)

### CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à :

- la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019
- l'entrée en vigueur du Code Général de la Fonction Publique
- le décret n° 2022-1153 du 12 août 2022 modifiant les dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

L'emploi permanent, non permanent et l'acte déterminé (vacation)  
Le cadre juridique permettant le recrutement par contrat (CDD et CDI)  
La commission consultative paritaire  
Le début de la vie professionnelle : recrutement, réalisation du contrat, contrôle de légalité  
Le déroulement de la vie professionnelle : déontologie, congés, rémunération, protection sociale, discipline, entretien professionnel  
La fin de la vie professionnelle : fin du CDD, démission, licenciement et autres cas  
L'indemnisation de la fin de contrat

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse des textes et de la jurisprudence,
- études de cas,
- échanges d'expériences,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le stage « les fondamentaux de la gestion des ressources humaines » ou connaître les bases de la fonction publique territoriale


## PRENDRE SA RETRAITE : SE PRÉPARER AUX CHANGEMENTS À VENIR

Durée **2 jours présentiels +0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20:OL424298  
20-21/11/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL424**

### PUBLIC

Agents soucieux d'aborder sereinement leur départ en retraite.

### OBJECTIFS

- appréhender les changements liés à la nouvelle étape de vie que constitue la retraite.
- élaborer son projet de vie à la retraite.

### CONTENU

- s'approprier une vision positive de la retraite.
- les changements physiques, sociaux, relationnels et organisationnels résultant de la retraite.
- la prévention du vieillissement (hygiène de vie, mémoire, activité physique...).
- la définition de ses centres d'intérêts.
- développer de nouvelles compétences.
- la préparation d'un projet.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fait l'objet d'un partie en présentiel et d'une formation à distance accessible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Suivre la formation dans l'année qui précède la date prévue du départ à la retraite.



# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

---

GPEC

---

**ATELIER DE CONSTRUCTION DE SON PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE CHOISIE** **Durée** 5 jours présentiels + 1,5 jours à distance**Niveau** Fondamentaux du métier**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX990767  
09-10/10/23+16-17/11/23+08/12/23Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83**ANTENNE DU VAR LA GARDE**  
Code IEL : 20: SX990867  
01-02/02/24+11-12/03/24+08-09/04/24Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX990864  
19-20/02/24+21-22/03/24+12/04/24Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SX990847  
09-10/04/24+17/05/24+18-19/06/24Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX990871  
11-12/04/24+16-17/05/24+24/06/24Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83**SAINTE-TULLE**  
Code IEL : 20: SX990863  
15/04/24+18/04/24+13-14/05/24+27/06/24Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36**LA GARDE**  
Code IEL : 20: SX990876  
09-10/09/24+03-04/10/24+05/11/24Sophie Fillon  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 34**AIX-EN-PROVENCE**  
Code IEL : 20: SX990848  
16-17/09/24+16/10/24+18-19/11/24Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX990872  
19-20/09/24+14-15/10/24+12/11/24Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription**Code stage : SX990****PUBLIC**

Agents souhaitant construire ou approfondir un projet de mobilité choisie.

**OBJECTIFS**

- établir un diagnostic de ses compétences, potentiels et aspirations pour construire un nouveau projet professionnel,
- acquérir une méthodologie d'élaboration de son projet,
- confronter son projet à la réalité du métier,
- définir et présenter son plan d'action.

**CONTENU**

- la notion de projet professionnel,
- la prise en compte de son parcours,
- la valorisation de sa formation et de son expérience,
- le repérage des compétences dans son parcours,
- l'identification de ses motivations au travail, ses points forts et ses points de vigilance,
- la prise en compte de ses centres d'intérêts, de ses aspirations et de son environnement,
- les premières hypothèses de projet,
- les étapes de construction de son projet,
- les personnes ressources dans son environnement professionnel,
- les enjeux, objectifs et méthodologie de l'enquête métier,
- la formalisation d'un plan d'action,
- la présentation de son projet professionnel à sa collectivité.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Atelier collectif, accompagnement individualisé, tables apprenantes, back casting (futur idéal), brainstorming pédagogique, frise chronologique, blason, mises en situation. Stage présentiel associé à une e-communauté de stage d'une amplitude de quatre mois. Des travaux à distance sur le plan d'action, l'enquête métier et les personnes ressources seront réalisés pendant les inter séances.

**PRÉ-REQUIS**

- compléter et renvoyer le questionnaire d'accès à la formation,
- disposer d'une adresse mail individuelle avec une connexion internet,
- disposer des compétences numériques nécessaires à la navigation sur internet et la rédaction sur traitement de texte.

Cette formation s'inscrit dans l'itinéraire "Conduite de son projet d'évolution professionnelle choisie".

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D43 Conduite de son projet d'évolution professionnelle choisie

# LE PILOTAGE DE LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES DANS UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT ET INCERTAIN

Durée **3 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SXR2N015  
18-19/10/23

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

Code stage : SXR2N

## PUBLIC

- Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service et cadres chargés des ressources humaines des collectivités

## OBJECTIFS

Définir, à travers une approche pragmatique, les moyens de concilier contraintes budgétaires et efficience des ressources humaines.

## CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- l'impact du contexte financier sur le budget ressources humaines,
- les leviers d'économie dans le budget ressources humaines,
- les liens entre approche budgétaire et approche organisationnelle : le rôle de la GPEEC,
- les différentes composantes de la masse salariale et les outils de pilotage,
- les conséquences d'un pilotage serré sur les modes de management,
- les logiques de communication et de négociation au sein de l'organisation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés didactiques et cas pratiques

## PRÉ-REQUIS

- connaissance générale du statut de la fonction publique et du budget,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

# L'ÉLABORATION ET LE PILOTAGE D'UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX225088  
27-28/11/23

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SX225**

## PUBLIC

Responsables et cadres chargés de l'emploi et des compétences ainsi que du recrutement.

## OBJECTIFS

- cerner les enjeux et les principes de base de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- identifier les conditions de mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences dans une collectivité.
- définir les applications de la gestion des compétences.

## CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- les concepts de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences : emplois, postes et compétences.
- les étapes et les acteurs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.
- les conditions de mise en œuvre dans une collectivité.
- les liens avec les politiques sectorielles de gestion des ressources humaines : recrutement, mobilité, formation, évaluation.
- la négociation et la communication autour de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

## PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

11D17 Cadre chargé de l'emploi et des compétences

## LE RECRUTEMENT VIA LES SITES WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS

Durée **2 jours présentiels + 0,5 jour à distance**


Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE  
Code IEL : 20:OL4PF041  
22-23/01/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

MARSEILLE  
Code IEL : 20:OL4PF052  
16-17/01/25

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4PF**

### PUBLIC

- responsables des services des ressources humaines,
- agents en charge du recrutement,
- responsables de service participant aux recrutements.

### OBJECTIFS

Optimiser ses démarches de recrutement en s'appuyant sur les réseaux sociaux professionnels et outils du web 2.0.

### CONTENU

- les différents réseaux sociaux professionnels et leurs spécificités,
- les cadres réglementaire et déontologique du recrutement via les réseaux sociaux,
- les clés de réussite de la recherche et du recrutement de candidats via les réseaux sociaux professionnels,
- le renforcement de la visibilité et de l'attractivité de sa collectivité sur les réseaux et sites de recrutement.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- la première partie de la formation se déroule à distance, des travaux préalables à la formation présentielle sont demandés aux stagiaires,
- la formation présentielle se déroulera en salle informatique sous forme de formation-action.

### PRÉ-REQUIS

- avoir un ou plusieurs projets de recrutement à court terme,
- disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet.

## ATELIER CV, LETTRE DE MOTIVATION ET ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Durée **3 jours en présentiel + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX991664  
24-26/01/24

Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83

**AIX-EN-PROVENCE**  
Code IEL : 20: SX991586  
19/03/24+28-29/03/24

Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

**SAINTE-TULLE**  
Code IEL : 20: SX991749  
04/07/24+05/07/24+11/07/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX991750  
16-18/12/24

Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83

**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SX991740  
11/03/25+25-26/03/25

Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SX991**

### PUBLIC

Agents souhaitant mettre en œuvre leur projet de mobilité.

### OBJECTIFS

- mettre en valeur ses compétences et expériences dans le curriculum vitae,
- rédiger une lettre de motivation,
- appréhender les attentes des recruteurs,
- développer l'argumentaire de l'entretien et se préparer aux questions.

### CONTENU

- la structure du curriculum vitae et son adéquation avec le projet et l'offre d'emploi ciblés,
- le développement de l'argumentaire dans la lettre de motivation en adéquation avec le projet et l'offre d'emploi ciblés,
- le déroulement et la posture en entretien,
- la communication verbale et non verbale.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apprentissage en groupe,
- atelier d'écriture,
- accompagnement en tutorat à distance par l'intervenant,
- mise en situation d'entretien de recrutement,
- stage présentiel associé à une communauté de stage : des travaux à distance seront organisés sur le dossier de candidature.

### PRÉ-REQUIS

- avoir identifié son projet et le type de poste visé,
- apporter une annonce, un CV et une lettre de motivation,
- renvoyer le questionnaire d'accès en formation,
- disposer d'une adresse mail individuelle avec une connexion internet.

Cette formation s'inscrit dans les itinéraires "Conduite de son projet d'évolution professionnelle choisie" et "Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement".

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I2D43 Conduite de son projet d'évolution professionnelle choisie
- I2D44 Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement

# LA STRATÉGIE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

Durée **1 jour à distance + 1 jour présentiel**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXROB009  
14/02/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

SORGUES  
Code IEL : 20: SXROB011  
09/12/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXROB**

## PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service et cadres chargés des ressources humaines.

## OBJECTIFS

- intégrer une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) au sein des axes de la politique ressources humaines,
- définir le projet et l'expliquer aux différents acteurs impliqués dans la collectivité,
- expliquer et contextualiser les enjeux de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- définir les conditions de mise en oeuvre d'une GPEEC dans une collectivité.

## CONTENU

- rappel des concepts de la GPEEC : emplois, effectifs, postes et compétences,
- rappel des étapes de la GPEEC et du rôle des différents acteurs impliqués,
- les conditions d'impulsion du projet dans une collectivité,
- les liens avec les politiques sectorielles de gestion des ressources humaines : recrutement, mobilité, formation, évaluation,
- la négociation et la communication autour de la GPEEC.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

## PRÉ-REQUIS

- connaître les bases essentielles de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

## ATELIER DE RECONVERSION ET DE CHANGEMENT PROFESSIONNEL

Durée **7 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20: SX909483  
14-15/03/24+18-19/04/24+16-17/05/24+11/06/24

Marielle Grimaldi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 30 83

**LA GARDE**  
Code IEL : 20: SX909485  
25-26/03/24+15-16/04/24+13-14/05/24+03/06/24

Sophie Fillon  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 34

**ANTENNE DU VAR LA GARDE**  
Code IEL : 20: SX909485  
18-19/04/24+16-17/05/24+04-05/06/24+24/06/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

**SAINTE-TULLE**  
Code IEL : 20: SX909482  
11-12/04/24+21-22/05/24+10-12/06/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SX909473  
24-25/09/24+08-09/10/24+06/11/24+26-27/11/24

Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SX909**

### PUBLIC

- agents en situation d'usure professionnelle, d'incapacité physique et de reclassement,
- agents en situation de changement organisationnel ou de transfert de structure.

### OBJECTIFS

- prendre conscience des enjeux personnels et professionnels de la mobilité contrainte,
- repérer les différentes étapes du changement pour se réinvestir dans une nouvelle voie professionnelle,
- se remobiliser en prenant conscience de ses ressources personnelles et professionnelles,
- construire son projet de réorientation professionnelle,
- définir son plan d'action et le présenter à sa collectivité.

### CONTENU

- la situation de mobilité contrainte,
- les émotions associées,
- l'appréhension du changement (stress, confiance en soi...),
- le bilan et la remobilisation autour de son parcours de vie,
- le changement professionnel, ses impacts et ses étapes,
- les points forts de son expérience professionnelle,
- le projet de réorientation professionnelle,
- le portefeuille de compétences,
- les différentes étapes,
- le plan d'actions,
- l'élaboration et la présentation de son projet professionnel et du plan d'actions à sa collectivité.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module d'e-formation de 3 heures et d'une e-communauté de stage permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur, accessibles depuis la plateforme numérique du CNFPT. Le temps en présentiel est consacré aux travaux en ateliers et aux apports méthodologiques élaborés à partir des situations vécues par les participants.

### PRÉ-REQUIS

- avoir complété un questionnaire préalable,
- disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à internet.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D44 Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement

## LE RECUEIL ET L'ANALYSE DES BESOINS EN FORMATION

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR2S037  
25-26/03/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

**Code stage : SXR2S**

### PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

### OBJECTIFS

Elaborer une démarche de recueil et d'analyse des besoins de développement de compétences.

### CONTENU

- la notion de besoins et son émergence,
- le cadre général de la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale,
- les méthodes et outils du recueil des besoins,
- l'analyse des compétences,
- le référentiel de formation et le référentiel de compétences.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés et travaux en sous-groupes,
- exercices pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

## LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE CONSEIL EMPLOI, MOBILITÉ, CARRIÈRE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXROM1 05  
04-05/04/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXROM1 03  
03-04/07/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXROM**

### PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels

### OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie pour conduire un entretien de conseil en évolution professionnelle.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ainsi que le décret du 22 juillet 2022.

- les étapes de l'accompagnement, identifier un projet, coproduire un parcours,
- les techniques d'entretien, la posture du conseiller,
- suivi et évaluation des plans d'action,
- collaboration hiérarchique et confidentialité,
- exercices pratiques, mises en situation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports juridiques et de cas pratiques,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

## L'ANALYSE ET LA PRÉVENTION DE L'ABSENTÉISME

Durée **1,5 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SXR1A065  
18-19/04/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR1A

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints, cadres RH de collectivités impliqués dans des processus de veille sur l'absentéisme.

### OBJECTIFS

- analyser les différents types d'absentéisme, leurs raisons et leurs origines,
- identifier les leviers sur lesquels agir et appliquer une méthodologie pour préparer et mettre en oeuvre un plan d'action de prévention.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les indicateurs de l'absentéisme et le diagnostic de ses causes au sein de la collectivité,
- l'analyse de plans d'actions mis en oeuvre au sein de collectivités : résultats et acteurs concernés,
- la méthode et les conditions pour élaborer un plan d'action partagé et en atteindre les objectifs.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

- être en veille ou avoir un premier niveau d'analyse de l'absentéisme dans la collectivité,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

## LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Durée **2.5 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR1E154  
22-24/04/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXR1E**

### PUBLIC

Responsables des services des ressources humaines, chargées et chargés du recrutement, responsables de services et cadres participant aux jurys de recrutement.

### OBJECTIFS

- identifier les objectifs et les conditions de réussite de l'entretien de recrutement.
- préparer, conduire, assurer le suivi et l'exploitation d'un entretien de recrutement.

### CONTENU

- les spécificités d'un entretien de recrutement,
- les différents outils du recrutement,
- l'adéquation entre les critères de recrutement et le potentiel attendu,
- les étapes de l'entretien de recrutement,
- le positionnement des acteurs du recrutement face au candidat,
- les techniques de communications adaptées.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

# LA CONNAISSANCE DE L' ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET DES MÉTIERS AU SERVICE DE SON PROJET DE MOBILITÉ

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**VOLX**  
Code IEL : 20: SX985506  
23/05/24

Brigitte Bonnet  
DELEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SX985500  
11/06/24

Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

**Code stage : SX985**

## PUBLIC

- agents ayant un projet professionnel,
- agents en situation d' usure professionnelle, d' inaptitude physique, de transfert ou en situation de changement d' organisation.

## OBJECTIFS

Se repérer dans l' environnement territorial, les missions des collectivités et les métiers pour construire son projet de mobilité professionnelle contraint ou choisi.

## CONTENU

- les collectivités territoriales françaises, leur organisation et leurs missions,
- les acteurs en collectivités : le système de décision,
- les métiers de la fonction publique territoriale ; leur présentation et leur réalité dans le paysage actuel des collectivités,
- les outils de connaissance (répertoire des métiers, vidéos métiers, études du CNFPT...),
- les réseaux professionnels.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- illustration par le témoignage d' agents territoriaux et/ou témoignages vidéos des métiers du CNFPT,
- débats et échanges entre participants et avec l' intervenant,
- quiz sur les collectivités et leurs missions.

## PRÉ-REQUIS

Cette formation s' inscrit dans les itinéraires "Conduite de son projet professionnel" et "Construction de son projet de reconversion et de transition professionnelle".

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I2D43 Conduite de son projet d' évolution professionnelle choisie
- I2D44 Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement


# LA CONDUITE D'UN PROJET DE FORMATION : DE L'ÉLABORATION DES CAHIERS DES CHARGES À L'ANALYSE DES PROPOSITIONS

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXROS052  
10-11/06/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXROS**

## PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

## OBJECTIFS

- maîtriser l'élaboration d'un cahier des charges,
- analyser les propositions de formation du prestataire.

## CONTENU

- l'importance de formaliser un outil de contractualisation entre le commanditaire et le prestataire ou l'intervenant,
- les différents types de cahiers des charges,
- le recueil d'informations nécessaires à l'élaboration d'un cahier des charges : analyse de la demande,
- distinction et rédaction des différents objectifs de formation,
- choix des méthodes et techniques pédagogiques,
- les critères d'analyse et de sélection des offres,
- les points à aborder lors d'un entretien.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

## PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

## LA STRUCTURATION D'UNE FONCTION CONSEIL EMPLOI, MOBILITÉ, CARRIÈRE

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

DIGNE-LES-BAINS  
Code IEL : 20: SXROJ040  
03-04/06/24

Brigitte Bonnet  
DÉLÉGATION PACA  
04 92 78 50 36

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXROJ**

### PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels.

### OBJECTIFS

Situer le rôle, la place et les missions d'un conseiller ou d'une conseillère en évolution professionnelle au sein d'une collectivité.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et du décret du 22 juillet 2022.

- les enjeux de l'évolution de la gestion des ressources humaines,
- le pilotage de la fonction : stratégie de gestion des compétences, relation avec les managers, appui aux agents et aux services opérationnels,
- les compétences requises : définition et comparaison avec les métiers proches dans les secteurs publics et privés,
- la définition d'une stratégie de communication adaptée.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et pratiques, analyses de situations professionnelles,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel


## L'ÉLABORATION, LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE FORMATION

Durée **18 heures à distance**

Niveau **Approfondissement**

FORMATION À DISTANCE  
Code IEL : 20-DADOP018  
Plateforme en ligne ouverte  
du 21/05 au 02/07/24

Cathy Vervaeke  
DÉLÉGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est  
nécessaire à l'inscription

**Code stage : DADOP**

### PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

### OBJECTIFS

- expliquer et appliquer la méthodologie d'élaboration d'un plan de formation,
- construire le plan de formation selon les objectifs de la collectivité ou du territoire,
- piloter la mise en œuvre du plan de formation et son évaluation.

### CONTENU

- la définition et les enjeux du plan de formation,
- la réglementation autour du plan de formation,
- l'analyse des besoins en formation,
- l'organisation et la rédaction du plan de formation,
- le pilotage du plan de formation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet de trois classes virtuelles de 3 heures et de 9 heures d'auto-formation sur la plateforme d'apprentissage en ligne du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle

# LA CONNAISSANCE DES DISPOSITIONS STATUTAIRES, OUTILS ET DISPOSITIFS DE FORMATION POUR CONDUIRE SON PROJET DE MOBILITÉ

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

MARSEILLE  
Code IEL : 20: SX986493  
12/06/24

Cécile Giraud-Heraud  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 00

Code stage : SX986

## PUBLIC

- agents ayant un projet de mobilité choisie,
- agents en situation d'usure professionnelle, d'inaptitude physique, de transfert ou en situation de changement d'organisation.

## OBJECTIFS

Découvrir et utiliser les outils statutaires pour construire son projet professionnel comme la VAE, la REP, le LIF, le CPF, les préparations aux concours ou la formation.

## CONTENU

- le cadre statutaire dans la FPT (la position d'activité, la maladie, le reclassement, les réorganisations d'activité),
- les différentes positions statutaires mobilisables dans un projet de mobilité : la disponibilité, le détachement, la mutation,
- l'usage de ces outils dans le projet professionnel et les points de vigilance.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- débats, confrontations, analyses critiques des dispositifs et jeux de questions /réponses entre équipes,
- échanges entre participants et avec le formateur sur son projet professionnel et les démarches associées possibles.

## PRÉ-REQUIS

Cette formation s'inscrit dans les itinéraires " Conduite de son projet d'évolution professionnelle" et " Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement ".

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I2D43 Conduite de son projet d'évolution professionnelle choisie
- I2D44 Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement

## L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

### SORGUES

Code IEL : 20: SXHR8040  
13-14/06/24

Christine De Pinho  
DELEGATION PACA  
04 90 39 79 00

### LA GARDE

Code IEL : 20: SXHR8042  
27-28/11/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

**Code stage : SXHR8**

### PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

### OBJECTIFS

- connaître et utiliser les outils du développement des compétences des agents,
- identifier le rôle des encadrants dans le développement des compétences des agents.

### CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Le développement des compétences des agents, outils et modalités de mise en oeuvre :

- la formation,
- la validation de l'expérience professionnelle,
- l'entretien professionnel,
- la prise en compte des compétences acquises en situation professionnelle,
- le coaching individuel ou d'équipe,
- les dispositifs tels que le bilan de compétences, etc.
- les encadrants et leur rôle dans le développement des compétences individuelles et collectives.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et exercices qui s'appuieront sur le contexte de chaque collectivité participante.

### PRÉ-REQUIS

Aucun

## L'ANTICIPATION DES SITUATIONS D'USURE PROFESSIONNELLE SELON UNE APPROCHE GPEEC

Durée **1 jour en présentiel**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXUP1 002  
04/07/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

**Code stage : SXUP1**

### PUBLIC

Directeurs et directrices de ressources humaines, chargé(e) de projets GPEC

### OBJECTIFS

- appréhender de façon générale la notion d'usure professionnelle et de vieillissement au travail : les enjeux individuels, collectifs et sociaux
- identifier les acteurs pertinents et utiles dans la prévention de l'usure
- nourrir la réflexion en vue d'intégrer l'objectif de prévention de l'usure professionnelle au cœur du processus de gestion des ressources humaines
- établir un plan d'actions pour devancer les situations d'usure professionnelle

### CONTENU

- la définition du vieillissement et ses composantes, les données démographiques applicables à la fonction publique territoriale,
- la définition de l'usure professionnelle et ses conséquences sur les capacités fonctionnelles de l'agent,
- la prévention des risques professionnels et leur mesure,
- l'organisation pour prévenir l'usure professionnelle,
- le lien entre GPEEC et prévention de l'usure professionnelle,
- la prévention de l'usure professionnelle: les différents leviers d'action,
- la construction d'un plan d'action pour anticiper les situations d'usure selon une approche prospective.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques Echanges de pratiques Ateliers en sous-groupe

### PRÉ-REQUIS

Travailler dans une collectivité de 150 agents minimum, seuil critique sous lequel il semble difficile de développer une réelle vision prospective.

## L'ÉLABORATION, LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE FORMATION

Durée **2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR45137  
09-11/09/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXR45**

### PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

### OBJECTIFS

- s'approprier et appliquer la méthodologie d'élaboration d'un plan de formation,
- construire le plan de formation selon les objectifs de la collectivité ou du territoire,
- piloter la mise en œuvre du plan de formation et son évaluation.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- l'évolution du droit à la formation et les éléments devant légalement figurer au plan de formation,
- le plan de formation : un levier stratégique de la politique des ressources humaines,
- les acteurs clés du plan de formation,
- les axes stratégiques du plan de formation ; le recensement et la prise en compte des besoins individuels et collectifs,
- la formalisation du plan de formation et sa validation ; le règlement de formation,
- la veille sur la mise en œuvre des actions de formation,
- les indicateurs et les critères d'évaluation du plan de formation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports méthodologiques,
- co-construction d'outils,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle

## LES PROJETS DE MOBILITÉ ET LES RÈGLES STATUTAIRES

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

**DIGNE-LES-BAINS**  
Code IEL : 20: SXR2C063  
26-27/08/24

Brigitte Bonnet  
DÉLEGATION PACA  
04 92 78 50 36

**AIX-EN-PROVENCE**  
Code IEL : 20: SXR2C068  
20-21/01/25

Laurent Caritey  
DÉLEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXR2C**

### PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels

### OBJECTIFS

- appréhender les règles du statut et de l'évolution de carrière.
- s'approprier les données pour accompagner les agents dans la construction de leur projet professionnel.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du décret du 22 juillet 2022.

- les principales règles statutaires en matière de mobilité,
- les possibilités offertes par la législation (loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie dans la fonction publique territoriale, loi sur la mobilité, loi sur la transformation de la fonction publique, évolutions juridiques en cours, etc.)
- les mobilités subies : suppression de postes, maladie, inaptitude-reclassement,
- les mobilités choisies : détachement, disponibilité, mise à disposition, création d'entreprise, changement de filière, mobilités inter-fonctions publiques ou vers le secteur privé.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternances d'apports juridiques et de cas pratiques.

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

## LA MOBILITÉ INTERNE COMME MODALITÉ DE RECRUTEMENT

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXR1T047  
16-17/09/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SXR1T

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, cadres chargés de l'emploi et des compétences ainsi que du recrutement, conseillères et conseillers en évolution professionnelle.

### OBJECTIFS

- intégrer la mobilité interne dans la politique des ressources humaines de sa collectivité,
- définir les conditions pour favoriser les mobilités,
- identifier les spécificités des différentes mobilités.

### CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- la mobilité interne : un outil de la gestion des emplois et des compétences (publics et objectifs),
- la démarche et les outils pour organiser la mobilité interne,
- la coopération avec les autres acteurs et actrices des ressources humaines.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports de connaissances théoriques,
- exercices et échanges de pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- 11D17 Cadre chargé de l'emploi et des compétences
- 12D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

# LA MAÎTRISE DES OUTILS DE L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Durée **1 jour à distance + 1 jour présentiel**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXMO1004  
19/09/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXMO1**

## PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels.

## OBJECTIFS

- appréhender l'ensemble des outils de l'individualisation au service de l'évolution professionnelle,
- proposer des dispositifs adaptés aux agents en situation d'évolution professionnelle
- intégrer les apports et les nouveaux dispositifs issus du décret du 22 juillet 2022

## CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à l'arrêté du 29 mars 2019 fixant le cahier des charges relatif au conseil en évolution professionnelle prévu à l'article L. 6111-6 du code du travail, à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ainsi que celles liées au décret du 22 juillet 2022.

- l'analyse comparative des dispositifs : bilans professionnels, bilans de compétences, reconnaissance de l'expérience (Validation d'Acquis d'Expériences, Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle), livret individuel de formation, Droit Individuel à la Formation, congé de formation professionnelle, etc.
- le panorama des outils psychotechniques,
- les outils inhérents à la recherche d'emploi : répertoires des métiers, fiches de poste, curriculum vitae, lettres de motivation, offres d'emploi,
- l'achat d'une prestation d'orientation : du besoin aux spécifications particulières exprimées dans le cahier des charges.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et pratiques, analyses de situations professionnelles,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

## PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.


## LE DROIT À LA FORMATION

Durée **1 jour**

Niveau **Fondamentaux du métier**

FORMATION À DISTANCE  
Code IEL : 20:OL4MC135  
Plateforme en ligne ouverte  
du 20/08 au 01/11/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est  
nécessaire à l'inscription

Code stage : OL4MC

### PUBLIC

Gestionnaires et cadres chargés de la formation, assistantes et assistants des ressources humaines, secrétaires de mairie.

### OBJECTIFS

Identifier le cadre réglementaire du droit à la formation dans la fonction publique territoriale.

### CONTENU

Ce stage intègre les nouvelles références réglementaires suite à l'entrée en vigueur du Code Général de la Fonction Publique ainsi que les nouveaux dispositifs issus du décret du 22 juillet 2022.

- les différentes catégories de formation :
  - les formations statutaires et les formations obligatoires,
  - les actions dites « non-obligatoires ».
- les dispositifs de professionnalisation :
  - le compte personnel de formation (CPF),
  - la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP),
  - le bilan de compétences,
  - le congé de formation professionnelle.
  - le congé de transition professionnelle
  - l'immersion
- les questions administratives :
  - les modalités de départ et le statut juridique pendant la formation,
  - le financement de la formation et des frais de déplacement,
  - les différentes modalités pour se professionnaliser.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation se déroule à distance sur la plate-forme numérique d'apprentissage du CNFPT. Un intervenant ou une intervenante accompagne les stagiaires tout au long de la formation. Cette formation comprend différentes étapes :

- consultation de ressources (vidéos, fiches de synthèse),
- réalisation d'études de cas,
- participation à une classe virtuelle,
- échanges sur un espace forum.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à l'internet.


## LE RÔLE, LES MISSIONS ET LES COMPÉTENCES DU RESPONSABLE DE FORMATION

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR1U023  
14-15/11/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : SXR1U**

### PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

### OBJECTIFS

- définir le rôle et les compétences du responsable de formation,
- identifier la dimension stratégique de sa mission, compte tenu des enjeux de la formation dans la politique RH.

### CONTENU

Le responsable de formation, développeur ou développeuse des compétences des agents pour accompagner les projets et assurer une qualité de service public local :

- les connaissances, en termes de GRH et de droit de la formation professionnelle,
- les compétences en ingénierie de formation et pédagogique et de dispositifs,
- les outils d'identification des compétences et de reconnaissance de l'expérience professionnelle,
- les compétences budgétaires, juridiques et de systèmes d'information,
- les missions attendues, selon le contexte de la collectivité, sa taille, ses projets de service public et ses métiers,
- la dimension stratégique de ses missions dans la GRH de la collectivité,
- le positionnement dans les projets de la collectivité.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés,
- travaux individuels et collectifs sur des fiches de poste,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.



# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

---

ACTIONS SOCIALES

---

## L'APPORT DE LA MÉDIATION DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXR35017  
11-12/01/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

GAP  
Code IEL : 20: SXR35018  
15-16/10/24

Jean-Paul Arnoux  
DELEGATION PACA  
04 92 51 54 05

**Code stage : SXR35**

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, cadres chargés des ressources humaines, encadrants et responsables de service.

### OBJECTIFS

- approcher la médiation : définition et processus,
- appréhender les règles d'éthique et de déontologie du médiateur,
- définir les situations de recours à la médiation, pour prévenir les risques psychosociaux et garantir la qualité de vie au travail.

### CONTENU

- la définition de la médiation et ses applications,
- la démarche, les acteurs, les étapes, les facteurs de réussite, les écueils à éviter,
- le rôle, les responsabilités, les limites de la fonction de médiateur,
- la pertinence de la médiation et de son apport dans une démarche de prévention des risques psychosociaux.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- mises en situation et jeux de rôle à partir de cas pratiques,
- échanges d'expériences.

### PRÉ-REQUIS

- être concerné par des situations de médiation au sein de son organisation,
- connaissance des concepts de base des risques psychosociaux, leurs enjeux ainsi que les indicateurs de situations à risque.

**PROPOS ET COMPORTEMENTS SEXISTES ET SEXUELS AU TRAVAIL : REPÉRER, RÉAGIR ET PRÉVENIR** Durée **2 jours**Niveau **Fondamentaux du métier****LA GARDE**  
Code IEL : 20:SKYLO139  
22-23/02/24Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95**SAINT-LAURENT-DU-VAR**  
Code IEL : 20:SKYLO138  
02-03/12/24Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06Code stage : **SKYLO****PUBLIC**

Encadrant ou encadrante supérieur et de proximité, professionnels des services des ressources humaines.

**OBJECTIFS**

- identifier les violences sexistes et sexuelles au travail et leurs différentes formes : du sexisme aux agressions sexuelles en passant par le harcèlement,
- comprendre la relation de causalité entre ce type de violences et les inégalités femmes-hommes,
- se responsabiliser en prenant conscience des conséquences du sexisme et des violences liées au genre, en s'informant sur le cadre légal et sur ses obligations en tant qu'encadrant ou encadrante,
- savoir réagir à une situation sexiste en échangeant des conseils et en s'entraînant,
- prévenir et impulser une dynamique favorable à un bien vivre ensemble au travail en découvrant des ressources de référence, des dispositifs inspirants, et en construisant ses propres outils et actions pour se doter des bons réflexes.

**CONTENU**

- définitions des termes et concepts clés,
- identification des différentes formes et expressions du sexisme dit ordinaire,
- chiffres clés des inégalités femmes-hommes et du sexisme,
- définitions légales de l'agissement sexiste, du harcèlement sexuel, du harcèlement moral, d'une agression sexuelle, et des sanctions assorties,
- décryptage des idées reçues et abus de langage autour des violences sexistes,
- repérage des signaux d'alerte et situations à risque,
- clés pour savoir réagir en tant que témoin/encadrant ou encadrante,
- pratiques inspirantes développées dans d'autres collectivités ou à d'autres niveaux pour favoriser un climat non sexiste au travail,
- construction d'outils personnalisés et opérationnels.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- apports de connaissances,
- témoignage audio,
- travaux de groupe,
- activités ludo-pédagogiques,
- étude de cas, études de jurisprudence,
- mises en situation,
- co-conception d'outils.

## LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SXRU1118  
14-15/03/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

Code stage : **SXRU1**

### PUBLIC

DRH, responsables des ressources humaines, responsables du dialogue social ou des instances CT et CHSCT et agents chargés du suivi administratif des futurs CST et F3SCT.

### OBJECTIFS

- identifier la composition, l'organisation et le fonctionnement des comités sociaux territoriaux et des formations spécialisées (F3SCT)
- décrire les changements issus de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 et leurs conséquences sur leur fonctionnement.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- les notions de base,
- l'organisation du CST,
- les attributions du CST et les cas de consultation obligatoire,
- le fonctionnement du CST,
- les FSCT :
  - création et composition,
  - les modalités de désignation des représentants du personnel,
  - compétences,
  - fonctionnement,
- l'articulation des compétences entre CST et F3SCT.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- pédagogie active,
- apports théoriques en lien avec le cadre réglementaire issu de la loi de transformation de la fonction publique,
- mise en situation/jeux de rôle,
- cas pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Etre chargé.e du suivi des instances (CT et F3SCT).

# LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42E015  
18-19/03/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SX42E

## PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

## OBJECTIFS

- s'approprier les dispositifs réglementaires, les principales définitions, des exemples de pratiques, et les chiffres clés de l'égalité professionnelle,
- identifier le sexisme et les inégalités femmes-hommes,
- savoir prévenir, traiter, et réagir face aux violences sexistes et sexuelles,
- analyser le contexte de sa collectivité,
- établir un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle.

## CONTENU

- lois et cadre institutionnel, chiffres clés, définitions,
- différentes pratiques de collectivités, benchmark,
- impact du sexisme,
- fonctionnement des stéréotypes, système de genre,
- plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations,
- méthodologie du plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle,
- les différents leviers : rémunération, articulation des temps de vie, mixité des métiers,
- arguments en faveur de l'égalité femmes-hommes.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation d'une durée de deux jours en présentiel alternera des exposés, des conférences inversées, et des cas pratiques.


## LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Expertise**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SX41H021  
23-24/05/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX41H

### PUBLIC

Représentantes et représentants du personnel, professionnelles et professionnels de santé, directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service, cadres chargés des ressources humaines.

### OBJECTIFS

- définir une méthode d'analyse des événements et de pathologies liées aux risques psychosociaux (RPS) et aux risques socio-organisationnels,
- appliquer cette méthode à un cas concret de sa collectivité,
- proposer des mesures d'adaptation cohérentes avec la politique de la collectivité.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- l'application des différentes méthodes d'analyse aux différents cas,
- l'élaboration de mesures d'amélioration.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

- avoir suivi le module "Appréhender les RPS dans sa collectivité" ou pouvoir attester de compétences équivalentes,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

# LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR2F021  
05-06/06/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR2F

## PUBLIC

Dirigeants et dirigeantes, personnels RH, professionnelles et professionnels SST et IRP.

## OBJECTIFS

- rappeler le cadre réglementaire des risques psychosociaux (RPS),
- concevoir les indicateurs pertinents et les outils de diagnostic et d'accompagnement,
- repérer et organiser les différents modes d'action de prévention et d'accompagnement,
- mobiliser les équipes et repérer les ressources disponibles dans sa collectivité pour la réussite de la démarche,
- planifier les différentes étapes d'une démarche de prévention.

## CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- le rappel du cadre réglementaire,
- les indicateurs pertinents,
- les outils de pré-diagnostic : document unique, fiches de poste,
- le rôle des différents acteurs (ACFI, ACMO, médecins de prévention, préventeurs, cadres RH, membres des CHSCT, managers),
- le panorama des mesures de prévention et d'accompagnement possibles,
- les différentes étapes d'une démarche de prévention (état des lieux, pré-diagnostic, diagnostic approfondi, définition d'un plan d'action).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance en amont des 2 jours en présentiel. La ressource à distance a vocation à être utilisée dans un module Formadist, ou d'e-formation :

- exposé théorique,
- études de cas, étude des situations apportées par les participants et mise en œuvre,
- travaux en sous-groupes avec restitution,
- formation continue obligatoire des assistants de prévention - FCO AP,
- formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCO CP.

## PRÉ-REQUIS

- être acteurs de la prévention des risques psychosociaux dans sa collectivité,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

## LE RÔLE ET LA POSTURE DU DRH EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Durée **1 jour en présentiel et 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

AJACCIO  
Code IEL : 08: SXDDA012  
30/09/24

Céline PIETRI  
DELEGATION CORSE



Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXDDA

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables RH

### OBJECTIFS

- connaître les concepts liés à la transition écologique en les situant dans le contexte d'évolution des organisations territoriales,
- définir le rôle, la place et les composantes attendus de la fonction,
- identifier le champ d'actions du DRH en matière de transition écologique en fonction de la taille de la collectivité,
- développer sa posture professionnelle pour se positionner en chef d'orchestre.

### CONTENU

- les modalités d'intervention du DRH en tant que chef d'orchestre en matière de transition écologique,
- le développement et la promotion d'une culture environnementale au sein de la collectivité
- le renforcement d'un cadre de travail éco-responsable propice à la qualité de vie et des conditions de travail,
- la DRH pilote ou copilote : un rôle stratégique, promoteur pour embarquer l'ensemble des acteurs de la collectivité, y compris les directions générales
- la DRH en support : une parfaite courroie de transmission,
- sensibilisation, formation, conduite du changement : un terrain de jeu privilégié pour les DRH.
- les déplacements, l'impact du numérique et les modes de consommation.

# LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ÉCOUTE DES ALERTES RELATIVES AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : MODALITÉS ET OPTIONS POSSIBLES

Durée **1 jour**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42B009  
01/10/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SX42B

## PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

## OBJECTIFS

- identifier les obligations légales : périmètre, acteurs, délais,
- appréhender l'importance de la protection fonctionnelle,
- analyser les options possibles pour la mise en œuvre d'un dispositif de signalement et de traitement : en interne ou en externe,
- identifier les incontournables d'un cahier des charges pour une prestation externe,
- identifier les issues possibles de l'enquête, le rôle de chaque acteur et les conséquences,
- déterminer les premiers éléments de son plan d'action personnel pour la mise en place du dispositif.

## CONTENU

- règles légales relatives aux violences sexistes et sexuelles au travail,
- règles de la protection fonctionnelle,
- avantages et inconvénients d'une cellule d'écoute interne ou externalisée,
- impératifs d'une enquête,
- obligations légales et jurisprudentielles,
- issue de l'enquête : la prise de décision,
- mesures disciplinaires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation en présentiel d'une durée d'une journée alternera des exposés avec des mises en situation et des travaux en sous-groupes.

## PRÉ-REQUIS

Repérer et caractériser ce que sont les violences et agissements sexuels et sexistes au travail

## LE RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES HOMMES

Durée **1 jour**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42D009  
12/11/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

**Code stage : SX42D**

### PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

### OBJECTIFS

- permettre aux agents de la fonction RH ainsi qu'aux référents égalité d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un rapport de situation comparée.
- prendre la mesure des enjeux en objectivant les inégalités professionnelles par des chiffres.
- s'approprier le cadre légal.
- mettre en cohérence les données générales relatives aux inégalités professionnelles et le socle commun d'indicateurs de la fonction publique.
- s'approprier les bons réflexes pour analyser correctement les données RH.
- s'inspirer d'exemples de rapports de situation comparée pour amorcer un plan d'action.
- s'inscrire dans un cadre de travail interservices.

### CONTENU

- chiffres-clés des inégalités professionnelles.
- cadre légal.
- indicateurs « égalité professionnelle ».
- analyse des statistiques RH.
- exemples de pratiques de collectivité territoriales en matière d'égalité femme/homme.
- travail en transversalité.

Un stage « Mettre en place un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » est créé simultanément et permet d'approfondir les aspects liés au plan d'action.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation en présentiel d'une durée d'une journée alternera des exposés avec des mises en situation et des travaux en sous-groupes. L'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre sont mises à disposition dans l'intranet formation.

### PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particuliers.

## LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES SITUATIONS DE CRISES SOCIALES DANS LES SERVICES

Durée **3 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXHRR019  
02-04/12/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHRR

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables et cadres chargés des ressources humaines, cadres chargés du domaine social, représentants du personnel

### OBJECTIFS

- aménager les conditions du dialogue social dans la collectivité,
- concevoir un dispositif de veille sociale et d'écoute,
- travailler la négociation en situation de crise,
- communiquer en interne et en externe en période de conflit social dans la collectivité.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.

- les instances de concertation sociale,
- les outils de veille adaptés à la collectivité,
- les moyens de la négociation,
- les enjeux d'une situation de crise.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, mise en situation et analyse, échanges de pratique.

### PRÉ-REQUIS

Avoir une adresse courriel individuelle.


## LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Durée **1 jour présentiel + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20:SXR66018  
25/11/24

Cathy Vervaeke  
DÉLÉGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR66

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, cadres en charge des ressources humaines, instances représentatives du personnel, professionnelles et professionnels de la santé.

### OBJECTIFS

- s'approprier la notion de harcèlement sur le plan juridique,
- identifier les indicateurs et les signaux d'alerte pour détecter les situations à risques,
- savoir mobiliser les acteurs pertinents en fonction des situations rencontrées,
- mettre en œuvre un processus de sensibilisation et de prévention.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- la définition du harcèlement.

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- les différentes formes de harcèlement,
- les indicateurs et signaux d'alerte,
- les situations à risques,
- les différents niveaux de prévention,
- les acteurs à mobiliser,
- les outils et les instances à mettre en place dans une démarche de prévention,
- les premières pistes d'action en collectivité.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet un partage de ressources et une démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. La journée en présentiel articule pratique et théorie, analyse de cas concrets, exposés, éléments de cadrage, études de cas, retours d'expérience, plénière et travaux en sous-groupes.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.


# LE RÔLE DU MANAGER OU DE LA MANAGEUSE POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **1 jour à distance + 2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SXR67209  
03-04/12/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR67

## PUBLIC

Agentes et agents en situation d'encadrement.

## OBJECTIFS

- définir les composantes du bien-être au travail et les différents facteurs de risques psychosociaux,
- analyser sa pratique managériale,
- diagnostiquer les différents niveaux de responsabilités selon les types de risques,
- décrypter les situations de souffrance au travail,
- identifier les interlocuteurs et interlocutrices adaptés et les acteurs et actrices de prévention,
- identifier les pistes d'action.

## CONTENU

- le Bien-être, harcèlement, risques psychosociaux, stress : de quoi parle-t-on ?
- les attitudes managériales favorisant le bien-être au travail,
- l'analyse des cas concrets des participants,
- la définition des pistes d'action en identifiant les acteurs à mobiliser.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- cette formation fait l'objet d'un temps à distance de 3h sous forme d'une e-communauté de stage et d'une e-formation de 3h,
- retour d'expérience,
- étude de cas,
- création d'outils et analyse,
- formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCOCP.

## PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

## L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS SON ÉQUIPE

Durée **1 jour présentiel + 1 jour à distance**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXR68077  
12/12/24

Laurent Caritey  
DELEGATION PACA  
04 91 24 60 08

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR68

### PUBLIC

- encadrantes et encadrants,
- agents des services ressources humaines.

### OBJECTIFS

- identifier les situations de handicap et les personnes : notion, types de handicap et situations,
- échanger sur le regard que porte chacun sur le handicap,
- appréhender le cadre réglementaire et législatif,
- construire un accueil et une intégration adaptés,
- lever les freins au recrutement et les idées reçues,
- sensibiliser les agents au contact des personnes handicapées,
- installer des attitudes et comportements favorables.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>)

- différentes formes de handicap,
- notions de déficience, d'incapacité, de handicap,
- préjugés sur l'embauche de travailleurs handicapés, repérage des postes pouvant être occupés par les personnes en situation de handicap,
- différentes structures ou organismes intervenant dans le domaine du handicap au travail,
- contexte réglementaire, égalité de traitement, principes de non discrimination et inaptitude,
- accueil de travailleurs handicapés (représentations, gestion des émotions, réaction dans les situations délicates).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposé théorique,
- études de cas, mises en situation,
- travaux en sous-groupes avec restitution.

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation (temps estimé : 8 heures) et d'une classe virtuelle (1 heure), toutes deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec accès à internet.

# LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ÉCOUTE INTERNE DES ALERTES RELATIVES AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

Durée **1 jour**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42C007  
16/12/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : **SX42C**

## PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

## OBJECTIFS

- appréhender les enjeux de formation des différents acteurs mobilisés en interne sur le dispositif de signalement,
- communiquer et sensibiliser en interne sur le dispositif de signalement,
- maîtriser les modalités de conduite d'une enquête suite à une saisine,
- conduire un entretien avec une victime et avec une personne mise en cause,
- élaborer un plan d'action personnel de mise en œuvre d'une cellule d'écoute interne.

## CONTENU

- rappel et approfondissement des obligations légales : obligations de l'enquêteur,
- mise en œuvre d'une politique de formation des différents acteurs,
- modalités de recueil d'une saisine,
- conduite d'entretien.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cette formation d'une durée d'une journée en présentiel alternera les exposés avec des mises en situation et des travaux en sous-groupes

## PRÉ-REQUIS

- Repérer et identifier ce que sont les violences et agissements sexuels et sexistes au travail
- Il est vivement recommandé d'avoir suivi le stage « La mise en place dispositif de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles au travail : modalités et options possibles »


## L'INTÉGRATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU DOCUMENT UNIQUE

Durée **1,5 jour présentiel + 0,5 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SX41R090  
20-21/01/25

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX41R

### PUBLIC

Personnels RH, professionnels et professionnelles Santé et Sécurité au Travail et IRP (instances représentatives du personnel).

### OBJECTIFS

- repérer les risques psychosociaux (RPS) de la collectivité et définir les modalités de leur intégration dans le document unique (DU),
- mettre en oeuvre des mesures de prévention adaptées,
- mettre à jour et suivre le DU.

### CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- le rappel du cadre réglementaire du DU,
- les méthodes et outils d'évaluation des RPS,
- la méthode d'intégration des RPS dans le DU : document devant servir de base au bilan annuel et au programme annuel de prévention des risques professionnels,
- la mise à jour annuelle ou lors de changements importants et/ou d'apparition de risques nouveaux.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT

### PRÉ-REQUIS

- savoir identifier les différents types de risques psychosociaux (RPS) et leurs impacts sur la santé, ou pouvoir attester de compétences équivalentes, et avoir participé à l'élaboration du DU,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

# LE RÔLE ET LA POSTURE DU OU DE LA DRH, CONTRIBUTEUR-TRICE DE PREMIER PLAN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXDDE002  
03-04/03/25

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SXDDE

## PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, Responsables RH

## OBJECTIFS

- connaître les principaux défis et concepts liés à la transition écologique et sociale en les situant dans le contexte d'évolution des CT
- définir le rôle, la place et les composantes attendus de la fonction du ou de la DRH au service du management public territorial refondé
- identifier le champ d'actions du ou de la DRH en matière de transition écologique et sociale en fonction de la taille de la CT
- développer sa posture professionnelle pour se positionner en contributeur-trice de premier plan

## CONTENU

- les fondamentaux à connaître sur la transition : champs d'analyse, faits et trajectoires, incertitudes, approche systémique, concepts et définitions
- les grands repères internationaux et nationaux : les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU, le Doughnut, les limites planétaires, le Green Deal européen, principales lois françaises, la planification écologique
- projet politique et projet d'administration : vision globale partagée et responsabilités spécifiques identifiées
- la complémentarité de la réingénierie des politiques publiques et de la démarche éco responsable interne
- la répartition des rôles au sein des services de la collectivité : rôle de la direction générale, questions d'organigramme, experts
- les modalités d'intervention du ou de la DRH en matière de transition écologique et sociale : contributeur, promoteur, pilote
- le développement et la promotion d'une culture de la soutenabilité et de la résilience au sein de la collectivité (transgression, transversalité, agilité, engagement, innovation...)
- une nouvelle approche du rôle du service public, de la fonction publique, de la FPT à la faveur d'un nouvel intérêt général
- de nouveaux éclairages sur la place du travail dans la société et sur les maux du management (sobriété, ralentir, adapter...)
- le DRH pilote du renforcement d'un cadre de travail éco-responsable propice à la qualité de vie et des conditions de travail
- le DRH en appui irremplaçable sur son terrain de jeu privilégié : sensibilisation, formation, conduite du changement, dialogue social

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2DRH Le DRH au service de la transition écologique



**EGALITE  
FEMMES HOMMES**

# PROPOS ET COMPORTEMENTS SEXISTES ET SEXUELS AU TRAVAIL : REPÉRER, RÉAGIR ET PRÉVENIR

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE  
Code IEL : 20:SKYLO139  
22-23/02/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20:SKYLO138  
02-03/12/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

Code stage : SKYLO

## PUBLIC

Encadrant ou encadrante supérieur et de proximité, professionnels des services des ressources humaines.

## OBJECTIFS

- identifier les violences sexistes et sexuelles au travail et leurs différentes formes : du sexisme aux agressions sexuelles en passant par le harcèlement,
- comprendre la relation de causalité entre ce type de violences et les inégalités femmes-hommes,
- se responsabiliser en prenant conscience des conséquences du sexisme et des violences liées au genre, en s'informant sur le cadre légal et sur ses obligations en tant qu'encadrant ou encadrante,
- savoir réagir à une situation sexiste en échangeant des conseils et en s'entraînant,
- prévenir et impulser une dynamique favorable à un bien vivre ensemble au travail en découvrant des ressources de référence, des dispositifs inspirants, et en construisant ses propres outils et actions pour se doter des bons réflexes.

## CONTENU

- définitions des termes et concepts clés,
- identification des différentes formes et expressions du sexisme dit ordinaire,
- chiffres clés des inégalités femmes-hommes et du sexisme,
- définitions légales de l'agissement sexiste, du harcèlement sexuel, du harcèlement moral, d'une agression sexuelle, et des sanctions assorties,
- décryptage des idées reçues et abus de langage autour des violences sexistes,
- repérage des signaux d'alerte et situations à risque,
- clés pour savoir réagir en tant que témoin/encadrant ou encadrante,
- pratiques inspirantes développées dans d'autres collectivités ou à d'autres niveaux pour favoriser un climat non sexiste au travail,
- construction d'outils personnalisés et opérationnels.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports de connaissances,
- témoignage audio,
- travaux de groupe,
- activités ludo-pédagogiques,
- étude de cas, études de jurisprudence,
- mises en situation,
- co-conception d'outils.

# LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42E015  
18-19/03/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SX42E

## PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

## OBJECTIFS

- s'approprier les dispositifs réglementaires, les principales définitions, des exemples de pratiques, et les chiffres clés de l'égalité professionnelle,
- identifier le sexisme et les inégalités femmes-hommes,
- savoir prévenir, traiter, et réagir face aux violences sexistes et sexuelles,
- analyser le contexte de sa collectivité,
- établir un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle.

## CONTENU

- lois et cadre institutionnel, chiffres clés, définitions,
- différentes pratiques de collectivités, benchmark,
- impact du sexisme,
- fonctionnement des stéréotypes, système de genre,
- plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations,
- méthodologie du plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle,
- les différents leviers : rémunération, articulation des temps de vie, mixité des métiers,
- arguments en faveur de l'égalité femmes-hommes.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation d'une durée de deux jours en présentiel alternera des exposés, des conférences inversées, et des cas pratiques.

## JOURNÉE D'ACTUALITÉ : CULTURE DE L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES, QUELLES PARTICIPATIONS DES AGENTS PUBLICS ?

Durée 

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE  
Code IEL : 20:RLEFH003  
30/05/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : RLEFH

### PUBLIC

Tout public

### OBJECTIFS

Acculturer les agents publics à l'égalité femmes hommes Réinterroger les représentations individuelles et collectives Mettre en mode réflexif chaque agent public par rapport à la thématique culture de l'égalité, afin de faire évoluer les mentalités et la posture de chaque agent dans l'exercice de ses missions.

### CONTENU

Enjeux sociaux et sociétaux de la politique publique égalité femmes hommes. Décryptage sur l'évolution des lois relatives à l'égalité femmes hommes. Focus théoriques sur des concepts : stéréotypes de genres, préjugés Exemples de bonnes pratiques.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférence - Quizz - Ateliers - Mises en situation

### PRÉ-REQUIS

RAS

# LA MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ÉCOUTE DES ALERTES RELATIVES AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : MODALITÉS ET OPTIONS POSSIBLES

Durée **1 jour**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42B009  
01/10/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : SX42B

## PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

## OBJECTIFS

- identifier les obligations légales : périmètre, acteurs, délais,
- appréhender l'importance de la protection fonctionnelle,
- analyser les options possibles pour la mise en œuvre d'un dispositif de signalement et de traitement : en interne ou en externe,
- identifier les incontournables d'un cahier des charges pour une prestation externe,
- identifier les issues possibles de l'enquête, le rôle de chaque acteur et les conséquences,
- déterminer les premiers éléments de son plan d'action personnel pour la mise en place du dispositif.

## CONTENU

- règles légales relatives aux violences sexistes et sexuelles au travail,
- règles de la protection fonctionnelle,
- avantages et inconvénients d'une cellule d'écoute interne ou externalisée,
- impératifs d'une enquête,
- obligations légales et jurisprudentielles,
- issue de l'enquête : la prise de décision,
- mesures disciplinaires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation en présentiel d'une durée d'une journée alternera des exposés avec des mises en situation et des travaux en sous-groupes.

## PRÉ-REQUIS

Repérer et caractériser ce que sont les violences et agissements sexuels et sexistes au travail

## LE RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES HOMMES

Durée **1 jour**

Niveau **Approfondissement**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SX42D009  
12/11/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

**Code stage : SX42D**

### PUBLIC

- DRH et autres métiers des services RH
- Référents égalité

### OBJECTIFS

- permettre aux agents de la fonction RH ainsi qu'aux référents égalité d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un rapport de situation comparée.
- prendre la mesure des enjeux en objectivant les inégalités professionnelles par des chiffres.
- s'approprier le cadre légal.
- mettre en cohérence les données générales relatives aux inégalités professionnelles et le socle commun d'indicateurs de la fonction publique.
- s'approprier les bons réflexes pour analyser correctement les données RH.
- s'inspirer d'exemples de rapports de situation comparée pour amorcer un plan d'action.
- s'inscrire dans un cadre de travail interservices.

### CONTENU

- chiffres-clés des inégalités professionnelles.
- cadre légal.
- indicateurs « égalité professionnelle ».
- analyse des statistiques RH.
- exemples de pratiques de collectivité territoriales en matière d'égalité femme/homme.
- travail en transversalité.

Un stage « Mettre en place un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » est créé simultanément et permet d'approfondir les aspects liés au plan d'action.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation en présentiel d'une durée d'une journée alternera des exposés avec des mises en situation et des travaux en sous-groupes. L'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre sont mises à disposition dans l'intranet formation.

### PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particuliers.



## **PRISE EN COMPTE DU HANDICAP EN SITUATION PROFESSIONNELLE**


## L'APPROCHE DU HANDICAP

Durée **3 jours en présentiel**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE  
Code IEL : 20:OL4KQ072  
10-12/06/24

Guillaume Allegre  
DELEGATION PACA  
0494089674

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

**Code stage : OL4KQ**

### PUBLIC

Professionnels susceptibles d'intervenir auprès de personnes handicapées dans le cadre de leurs missions.

### OBJECTIFS

- définir les notions de handicap et de situation de handicap,
- adapter ses modes d'intervention en fonction des situations rencontrées.

### CONTENU

- les représentations individuelles et collectives sur le handicap,
- les différents types de handicap et les situations de handicap,
- les apports de la loi de 2005,
- les aides et les dispositifs d'accompagnement,
- la personne porteuse de handicap et son entourage :
  - les comportements et les mécanismes de défense,
  - le positionnement du professionnel.
- le partenariat avec le dispositif social, médico-social et thérapeutique.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est réalisée en présentiel avec mise à disposition de ressources consultables sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté.

## HANDICAP, DE QUI ET DE QUOI PARLE-T-ON ? SENSIBILISATION DES AGENTS TERRITORIAUX

Durée **1 jour**

LA GARDE  
Code IEL : 20:SXE37159  
19/06/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

Code stage : SXE37

### PUBLIC

Agent.e.s territoriaux.ales

### OBJECTIFS

- appréhender la notion de handicap dans toute sa dimension,
- prendre conscience des représentations sociales sur le handicap, notamment sur le champ professionnel, pour les dépasser.

### CONTENU

- travail en commun sur le handicap : représentations, préjugés et peurs liés au handicap,
- travail sur les appréhensions liées à l'intégration au sein d'une équipe de travail, d'un collègue porteur d'un handicap,
- l'apport de la loi du 11 février 2005 : une définition de la notion de handicap,
- les piliers de la loi : handicap et citoyenneté, emploi, accessibilité,
- les différentes notions du handicap et les situations de handicap,
- les différents types de handicap : moteur, sensoriel (visuel ou auditif), mental, psychique.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, jeux de rôles et mises en situation, échanges d'expérience

### PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

19018 Chargé ou chargée d'accueil

## L'ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Code IEL : 20: SXK55566  
26-27/09/24

Samir Yacoubi  
DELEGATION PACA  
04 93 14 03 06

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXK55568  
07-08/10/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

**Code stage : SXK55**

### PUBLIC

Chargé ou chargée d'accueil, agent ayant à accueillir du public.

### OBJECTIFS

- identifier la réglementation relative à l'accueil du public en situation de handicap,
- définir les différentes situations de handicap,
- développer un accueil adapté aux personnes en situation de handicap,
- adopter un comportement professionnel adapté.

### CONTENU

- obligations des collectivités en matière d'accueil des personnes en situation de handicap : la loi du 11/02/2005,
- rôle du professionnel face au handicap : compétences et comportements,
- différents types de déficience :
  - différences entre déficience, incapacité et handicap
  - signification d'une situation de handicap
- connaissance des différentes familles de handicap,
- communication avec une personne en situation de handicap,
- distanciation professionnelle et gestion de ses propres émotions.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est réalisée en présentiel avec mise à disposition de supports numériques spécifiques. Méthodes d'animation actives : mises en situation, études de cas.

### PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux de l'accueil du public.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**19018** Chargé ou chargée d'accueil

# JOURNÉE D'ACTUALITÉ - HANDICAP ET FONCTION PUBLIQUE, UNE PLURIDISCIPLINARITÉ QUI A DU SENS - POSTURE, PROCESS ET PROJETS INNOVANTS

Durée 

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20:L2BHF003  
19/03/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

Code stage : L2BHF

## PUBLIC

Référentes et référents Handicap - DRH et agents des services RH - Tout agent concerné par la thématique

## OBJECTIFS

- Connaître les textes réglementaires applicables et les actualités
- connaître les politiques publiques favorisant l'intégration et le travailler ensemble
- Identifier les leviers d'action pour définir ou redéfinir ses pratiques professionnelles

## CONTENU

- Actualité réglementaire
- Les thèmes abordés : aspects humains, aspects techniques, le collectif de travail
- l'accessibilité numérique
- le développement des marchés réservés avec le secteur adapté et protégé

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Conférences, tables rondes, exposés, ateliers

## PRÉ-REQUIS

RAS

## L'ADAPTATION DE SON ENSEIGNEMENT MUSICAL AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXN04061  
26-27/02/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

Code stage : SXN04

### PUBLIC

Professeures et professeurs d'enseignement des écoles de musique et des conservatoires, musiciennes et musiciens intervenant dans les établissements accueillant des personnes handicapées.

### OBJECTIFS

- accueillir et intégrer le handicap dans l'enseignement musical.
- proposer une pratique instrumentale adaptée au handicap et revisiter ses objectifs de pédagogie musicale et ses pratiques en conséquence.

### CONTENU

- les différents handicaps et leurs spécificités, les structures d'aide et d'appui.
- étude de l'impact des apprentissages musicaux sur le bien-être de l'enfant ou de l'adulte,
- accueil de la personne en situation de handicap dans une classe.
- accessibilité et aménagement de l'espace.
- analyse des démarches et des outils pédagogiques adaptés aux situations individuelles ou collectives.

### PRÉ-REQUIS

Aucun



## DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PSYCHOSOCIALES

# LA COMPRÉHENSION DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Durée **3 jours**

Niveau **Expertise**

**MARSEILLE**  
Code IEL : 20: SXYOF026  
12-14/03/24

Valérie Des Longchamps  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

**NANCY**  
Code IEL : 82: SXYOF018  
13-14-15/03/2024

VIRGINIE RAMOTHE  
GRAND EST

**THORIGNÉ-FOUILLARD**  
Code IEL : 05: SXYOF020  
02-04/07/24

Cecilia HAYS  
DELEGATION BRETAGNE  
02 97 47 71 11

**Code stage : SXYOF**

## PUBLIC

Cadres souhaitant comprendre les mécanismes relationnels dans un groupe.

## OBJECTIFS

- comprendre comment manager une équipe en évitant des erreurs relationnelles stratégiques.
- analyser les représentations sociales afin d'avoir une meilleure compréhension des relations inter individuelles.
- comprendre les sentiments d'appartenance à un milieu professionnel.

## CONTENU

- analyse des phénomènes de corporation professionnelle.
- analyse des phénomènes de rumeurs sur les personnes.
- analyse des stéréotypes et des préjugés sociaux.
- l'impact du contexte social sur les relations inter individuelles.
- l'effet pygmalion.
- analyse des différents regards que l'on peut porter sur autrui.
- l'impact du groupe sur le jugement que nous portons sur les individus.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports de connaissances.
- mises en situation.
- travaux de réflexion.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

**IX613** Efficacité professionnelle : les savoir-faire relationnels

## L'APPORT DE LA MÉDIATION DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **2 jours**

Niveau **Fondamentaux du métier**

AIX-EN-PROVENCE  
Code IEL : 20: SXR35017  
11-12/01/24

Cathy Vervaeke  
DELEGATION PACA  
04 94 08 96 39

GAP  
Code IEL : 20: SXR35018  
15-16/10/24

Jean-Paul Arnoux  
DELEGATION PACA  
04 92 51 54 05

**Code stage : SXR35**

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, cadres chargés des ressources humaines, encadrants et responsables de service.

### OBJECTIFS

- approcher la médiation : définition et processus,
- appréhender les règles d'éthique et de déontologie du médiateur,
- définir les situations de recours à la médiation, pour prévenir les risques psychosociaux et garantir la qualité de vie au travail.

### CONTENU

- la définition de la médiation et ses applications,
- la démarche, les acteurs, les étapes, les facteurs de réussite, les écueils à éviter,
- le rôle, les responsabilités, les limites de la fonction de médiateur,
- la pertinence de la médiation et de son apport dans une démarche de prévention des risques psychosociaux.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- mises en situation et jeux de rôle à partir de cas pratiques,
- échanges d'expériences.

### PRÉ-REQUIS

- être concerné par des situations de médiation au sein de son organisation,
- connaissance des concepts de base des risques psychosociaux, leurs enjeux ainsi que les indicateurs de situations à risque.

## LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Expertise**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SX41H021  
23-24/05/24

Corinne Carreras  
DELEGATION PACA  
04 94 08 75 95

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX41H

### PUBLIC

Représentantes et représentants du personnel, professionnelles et professionnels de santé, directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service, cadres chargés des ressources humaines.

### OBJECTIFS

- définir une méthode d'analyse des événements et de pathologies liées aux risques psychosociaux (RPS) et aux risques socio-organisationnels,
- appliquer cette méthode à un cas concret de sa collectivité,
- proposer des mesures d'adaptation cohérentes avec la politique de la collectivité.

### CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- l'application des différentes méthodes d'analyse aux différents cas,
- l'élaboration de mesures d'amélioration.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

### PRÉ-REQUIS

- avoir suivi le module "Appréhender les RPS dans sa collectivité" ou pouvoir attester de compétences équivalentes,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

# LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée **2 jours présentiels + 1 jour à distance**

Niveau **Approfondissement**

LA GARDE  
Code IEL : 20: SXR2F021  
05-06/06/24

Cathy Vervaeke  
DÉLÉGATION PACA  
04 94 08 96 39

 Une adresse courriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR2F

## PUBLIC

Dirigeants et dirigeantes, personnels RH, professionnelles et professionnels SST et IRP.

## OBJECTIFS

- rappeler le cadre réglementaire des risques psychosociaux (RPS),
- concevoir les indicateurs pertinents et les outils de diagnostic et d'accompagnement,
- repérer et organiser les différents modes d'action de prévention et d'accompagnement,
- mobiliser les équipes et repérer les ressources disponibles dans sa collectivité pour la réussite de la démarche,
- planifier les différentes étapes d'une démarche de prévention.

## CONTENU

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence réglementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique>) Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- le rappel du cadre réglementaire,
- les indicateurs pertinents,
- les outils de pré-diagnostic : document unique, fiches de poste,
- le rôle des différents acteurs (ACFI, ACMO, médecins de prévention, préventeurs, cadres RH, membres des CHSCT, managers),
- le panorama des mesures de prévention et d'accompagnement possibles,
- les différentes étapes d'une démarche de prévention (état des lieux, pré-diagnostic, diagnostic approfondi, définition d'un plan d'action).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance en amont des 2 jours en présentiel. La ressource à distance a vocation à être utilisée dans un module Formadist, ou d'e-formation :

- exposé théorique,
- études de cas, étude des situations apportées par les participants et mise en œuvre,
- travaux en sous-groupes avec restitution,
- formation continue obligatoire des assistants de prévention - FCO AP,
- formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCO CP.

## PRÉ-REQUIS

- être acteurs de la prévention des risques psychosociaux dans sa collectivité,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

# VOS CONTACTS



POUR UN CONSEIL, UNE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION,  
**CONTACTEZ** LES SERVICES DE LA DÉLÉGATION [EN CLIQUANT ICI](#)

